

**SOLIDARITÉ
SOCIALISTE**

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013

*Présenté au conseil d'administration du 27 mai 2014 et
à l'assemblée générale du 23 juin 2014*



Table des matières

| | | |
|------|--|----|
| 1. | Evolution du contexte de la coopération | 5 |
| 2. | Les programmes de SolSoc : résultats en 2013..... | 7 |
| a. | Volet Sud | 7 |
| i. | Rappel : la stratégie de renforcement des capacités | 7 |
| ii. | Tableau de synthèse des résultats atteints en 2011, 2012 et 2013 | 8 |
| iii. | Principaux résultats 2013 de l'axe 1 – « Vision socio-politique renforcée » | 9 |
| iv. | Principaux résultats 2013 de l'axe 2 – « Compétences renforcées » | 10 |
| v. | Principaux résultats 2013 de l'axe 3 – « Synergies et réseaux renforcés » | 11 |
| vi. | Principaux résultats 2013 de l'axe 4 – « Accès aux ressources renforcé » | 12 |
| vii. | Principaux résultats 2013 de l'objectif spécifique du réseau international (OSS13) | 12 |
| b. | Volet Nord | 14 |
| i. | Une double stratégie de plaidoyer et d'éducation au développement..... | 14 |
| ii. | Synthèse des résultats atteints en 2011, 2012 et 2013 | 15 |
| iii. | Analyse des résultats du plaidoyer en 2013 | 15 |
| iv. | Analyse des résultats en éducation au développement en 2013..... | 15 |
| 3. | Exécution budgétaire des programmes (2011, 2012 et 2013) | 17 |
| 4. | Le suivi et l'évaluation des programmes..... | 18 |
| a. | Le suivi | 18 |
| b. | Les évaluations externes | 18 |
| i. | Evaluation du partenariat..... | 19 |
| 5. | L'identification du programme 2014-2016 | 20 |
| 6. | Conclusions et principales stratégies à mettre en œuvre en 2014-2016..... | 21 |
| a. | L'économie sociale et solidaire | 21 |
| b. | Le suivi | 22 |
| c. | L'évaluation | 22 |
| d. | Les pays sortants | 23 |
| e. | Le travail en réseau et les synergies | 23 |
| 7. | Les mandats de SolSoc en 2013..... | 25 |
| 8. | La communication de SolSoc | 26 |
| a. | Publications | 26 |
| b. | Le Croco | 26 |
| c. | www.solSoc.be | 27 |
| 9. | La mobilisation et la récolte de fonds | 27 |
| a. | Visibilité de SolSoc | 27 |
| b. | Campagne de recrutement de donateurs et cartes de vœux..... | 28 |
| c. | Les donateurs du mouvement socialiste | 28 |
| d. | Campagne 11.11.11 | 29 |
| e. | La fondation Solidaris international..... | 29 |
| f. | Relation avec les bailleurs publics | 30 |
| i. | La DGD..... | 31 |
| ii. | Les Affaires Etrangères | 32 |
| iii. | Les entités fédérées..... | 32 |
| iv. | Les provinces, les villes et les communes | 33 |
| v. | La Loterie Nationale..... | 33 |
| 10. | L'organisation interne | 34 |
| g. | Le personnel..... | 35 |
| h. | La coordination interne et procédure de décision | 35 |

| | | |
|-----|--|----|
| i. | La gestion comptable et financière | 36 |
| j. | La gestion du personnel | 37 |
| 11. | Le fonctionnement des instances | 40 |
| 12. | Liste des acronymes | 41 |

1. Evolution du contexte de la coopération

En 2013, les multiples crises (financière, économique, sociale, climatique, énergétique) se poursuivent avec un effet dévastateur sur les populations vulnérables et posent des défis planétaires croissants qui requièrent une solution globale. Aujourd'hui, 1,3 milliard de personnes vivent toujours sous le seuil d'extrême pauvreté, 100 millions de personnes basculent dans la pauvreté annuellement parce qu'elles ne peuvent plus se permettre de se payer des soins de santé, des milliers de personnes perdent la vie à l'extérieur des frontières en tentant de fuir les zones de conflits, conséquence des politiques migratoires qui génèrent de l'immigration irrégulière comme l'illustre la situation actuelle des Afghans, Syriens, Palestiniens, Irakiens, Soudanais, pris en étau entre la Grèce et la Turquie. Ces pays mettent en œuvre une politique de contrôle des frontières que l'Europe encourage.

Le monde de plus en plus interdépendant est en pleine mutation tant sur le plan des dynamiques de pouvoir, des voix qui s'élèvent et de la richesse inégalement répartie. On assiste à une avancée fulgurante d'un certain nombre de pays du Sud qui développent des économies dynamiques, acquièrent un poids politique croissant, et influencent la progression du développement humain. Le rapport sur le développement humain 2013 relève que d'ici 2020, la production économique combinée de la Chine, le Brésil et l'Inde qui ne représentait que 10 % de l'économie mondiale en 1950 dépassera à elle seule, celle cumulée du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Royaume-Uni et des Etats-Unis. Les interactions Sud-Sud se développent de plus en plus et avec des avantages comparatifs même dans des secteurs importants du développement humain avec des produits et processus plus adaptés aux besoins locaux, comme par exemple, des entreprises indiennes qui fournissent des médicaments à des prix plus abordables pour les populations locales. Il ne faut pas pour autant nier la responsabilité des entreprises de ces pays comme celles du Nord dans des pratiques commerciales abusives nuisibles pour les populations locales (accaparement des terres, ...). L'intensification des échanges Sud-Sud redéfinit les politiques de coopération au développement qui ne sont plus le monopôle des pays de l'OCDE. Le Sud représente un terrain fertile pour l'innovation technique et l'entrepreneuriat créatif, il ouvre la voie à une plus grande diversité d'opinions et de points de vue sur la scène mondiale. La société civile et les mouvements sociaux portent de mieux en mieux leurs revendications concernant une gouvernance plus juste et équitable.

Mais si on relève une corrélation positive entre la progression de ces pays émergents et leurs investissements dans le développement humain par exemple en matière d'éducation et de santé, les inégalités continuent à y être criantes. Elles sont davantage liées aux revenus. La liberté d'association, le droit à la négociation collective, les droits fondamentaux y sont régulièrement bafoués alors qu'ils sont des outils indispensables pour atteindre des conditions de travail et des salaires décentes.

Au Nord, les politiques d'austérité ne relancent pas la croissance et au contraire approfondissent la crise et le chômage avec un effet récessif. Les classes populaires subissent en premières lignes les effets néfastes de ces politiques. Les systèmes de protection sociale sont détricotés. Les budgets de l'aide publique au développement (APD) sont également touchés même si on constate, après deux ans de baisse, une augmentation de 6,1 % de l'APD entre 2012 et 2013 atteignant un montant record de 134,8 milliards de dollars. Si 17 pays donateurs de l'OCDE sur 28 ont augmenté leur APD, la Belgique fait partie des 11 pays qui ont enregistré une perte. L'APD belge stagne tristement à 0,45 % du RNB alors qu'elle atteignait 0,64 % en 2010. Ce qui rend impossible d'atteindre l'objectif des 0,7 % en 2015.

Il est pourtant nécessaire de continuer les efforts pour atteindre l'objectif des 0,7 % d'APD même si l'APD ne représente plus que 15 % des flux allant aux pays en voie de développement. Si elle ne peut, à elle seule, amener au développement, elle reste le canal le plus stable et le plus prévisible pour combler les baisses de flux privés et pour atteindre les populations les plus vulnérables. Elle joue un rôle considérable en favorisant la stabilité politique, économique et sécuritaire de régions entières.

Au delà de la quantité, il est important de prendre en compte la qualité de l'Aide. La Belgique, contrairement à la tendance générale de détourner l'aide des pays les plus pauvres vers les pays à revenus intermédiaires et sous formes de prêts, consacre 70 % de son APD aux Pays les Moins Avancés (PMA) et en particuliers en Afrique subsaharienne essentiellement en Afrique Centrale.

L'efficacité de l'aide reste une préoccupation à tous les niveaux. Au niveau international, depuis Busan, on enregistre pourtant peu d'avancées si ce n'est sur le plan de la coordination de l'assistance technique. L'amélioration de la stabilité, la transparence et la prévisibilité de l'aide, ou l'encouragement à la responsabilité mutuelle, l'arrêt des conditionnalités politiques et macro économiques ou l'alignement sur les stratégies définies par les pays partenaires restent au stade de déclarations d'intentions. Pourtant, s'accorder sur des critères d'efficacité est plus que nécessaire avec la montée en puissance de la coopération Sud-Sud et l'arrivée des nouveaux acteurs privés si l'on veut éviter que les enjeux de

développement soient éclipsés par des enjeux commerciaux et géostratégiques des bailleurs traditionnels et émergents.

En revanche en Belgique et sous l'impulsion du Ministre de la Coopération Paul Magnette et ensuite de son successeur le Ministre Jean Pascal Labille, la question de l'efficacité de l'aide devient une priorité de la coopération belge et pas seulement en tant que pratique mais aussi en tant que cohérence des politiques en faveur du développement. La législation reflètera cette volonté. La nouvelle loi relative à la coopération au développement intègre les principes internationaux de l'efficacité (Paris, Accra et Busan). Elle repose sur une vision fondée sur les droits humains et est centrée sur la lutte contre les inégalités et la justice sociale. Les principes qui guident cette loi ont été mis en œuvre dans le courant de 2013 notamment en ce qui concerne la cohérence des politiques en faveur du développement (CPD) en intégrant les différents niveaux national, régional et international et au-delà de la coopération au développement « *sensu stricto* ». La CPD concerne aussi le commerce, les finances, le changement climatique et la sécurité alimentaire.

Les acteurs de la coopération sont également tenus de travailler davantage en synergie pour améliorer l'efficacité de leurs interventions. La réforme du financement des acteurs de la coopération non gouvernementale (ACNG) entamée en 2012 s'est poursuivie en 2013. Son objectif est d'harmoniser les procédures de financement entre tous les ACNG, de favoriser leurs synergies et complémentarités et de diminuer l'éparpillement de leurs interventions. Une partie de ses principes a déjà été intégrée dans la nouvelle Loi notamment l'obligation pour tous les ACNG de participer à l'élaboration d'Analyses Contextuelles Communes (ACC) et un nouvel arrêté royal spécifique au financement des ACNG sera finalisé en 2014.

Enfin, la Belgique entend participer activement aux débats sur le cadre de développement post-2015 au sein de la communauté internationale du développement. Le ministre JP Labille y a défendu lors de la rencontre internationale des Nations Unies en septembre dernier les priorités de lutte contre les inégalités tant économiques que sociales ainsi que la prise en compte de la protection sociale comme élément majeur et essentiel du développement humain durable.

Ces évolutions du contexte et des pratiques de la coopération au développement confirment l'analyse à la base du cadre stratégique de Solidarité Socialiste et la pertinence des thématiques déclinées dans le nouveau programme 2014-2016: la démocratie et les droits économiques et sociaux parmi lesquels l'économie sociale et solidaire et la protection sociale avec la couverture santé universelle. Le travail en réseau et en synergie, fondement de la démarche de Solidarité Socialiste seront renforcés au sein de l'action commune socialiste et plus largement aux travers des plates-formes thématiques. C'est ainsi que la couverture maladie universelle fera l'objet d'un programme spécifique porté par les mutuelles de santé reconnues depuis 2013 comme actrices de la coopération au développement. Ce programme sera élaboré et mis en œuvre en synergie avec les ONG partenaires des mutuelles, membres de la plate-forme MasMut. Il viendra compléter les stratégies des ONG et de leurs partenaires dans 7 pays d'Afrique subsaharienne.

L'objectif global et la stratégie de renforcement d'organisations et de mouvements sociaux acteurs de changement dans leur société restent la priorité de Solidarité Socialiste pour les prochaines années. A court et moyen termes, ces organisations seront amenées à améliorer les conditions sociales et matérielles de vie des populations ciblées à travers des processus durables de renforcement des capacités. Il s'agit aussi de renforcer leurs capacités à influencer et à peser sur des politiques de développement plus justes et allant dans le sens de garantir, pour ces populations, un accès valable et durable à la santé, à la sécurité alimentaire et à un travail décent.

2. Les programmes de SolSoc : résultats en 2013

a. Volet Sud

i. Rappel : la stratégie de renforcement des capacités

Les 34 partenaires du programme et SolSoc ont poursuivi la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités de 299 organisations communautaires de base et de 54 réseaux d'associations. Cette stratégie, élaborée en 2010, est le fruit de la systématisation de l'expérience accumulée lors des programmes précédents. Elle se décline en quatre axes et donc en 4 grands résultats :

| | | | | |
|------------------|---|---|---|--|
| | Accès plus équitable aux droits économiques et sociaux (santé, sécurité alimentaire, travail décent, vie digne). | Plus l'égalité sociale entre les hommes et les femmes, vis-à-vis des jeunes et autres groupes sociaux marginalisés | Des institutions et des règles plus démocratiques et transparentes. | |
| OBJECTIF | Les OCB et les partenaires – font davantage entendre leur voix, valoir les droits des groupes sociaux qu'elles représentent, influencent plus les politiques, conçoivent et mettent mieux en œuvre des activités génératrices de changement social en matière de : <ul style="list-style-type: none"> accès à la santé, à la sécurité et à la souveraineté alimentaire, à un travail décent et une vie digne. démocratisation des politiques de développement et des institutions. inégalité sociale entre les femmes et les hommes, par rapport à la place des jeunes et autres discriminations sociales. | | | |
| RESULTATS | Axe vision | Axe compétences | Axe réseaux | Axe ressources |
| | RESULTAT 1 Les OCB et les partenaires ont renforcé leur partage d'une vision sociopolitique du développement en rapport avec leurs thématiques. | RESULTAT 2 Les OCB et les partenaires ont renforcé leurs compétences au plan institutionnel. | RESULTAT 3 Les OCB et les partenaires ont renforcé leurs pratiques de travail en réseaux et synergies. | RESULTAT 4 Les OCB et les partenaires ont renforcé leurs ressources pour la réalisation de leur mission. |
| PRODUITS | PRODUIT 1.1. Les OCB et les partenaires intègrent la dimension sociopolitique dans leurs analyses du développement et les partagent de façon à donner une plus grande envergure à leurs actions dans les domaines suivants: a) démocratie et citoyenneté b) changement social c) éducation populaire et dans le cadre de: a) l'accès à la santé b) la souveraineté alimentaire c) le travail décent / vie digne | PRODUIT 2.1. Les organisations partenaires et les OCB se sont institutionnalisées et ont amélioré leur mode de fonctionnement démocratique, participatif et transparent. | PRODUIT 3.1. Les partenaires et les OCB améliorent leurs capacités à identifier et analyser les acteurs potentiellement favorables ou pouvant constituer un obstacle à leur action. | PRODUIT 4.1. Les partenaires et les OCB développent des mécanismes efficaces de mobilisation de fonds propres et l'auto-financement. |
| | PRODUIT 1.2. Les OCB et les organisations partenaires inscrivent leur action dans une vision à court, moyen et long terme. | PRODUIT 2.2. Les partenaires et les OCB ont amélioré leurs compétences techniques pour mener à bien leur programme dans leurs thématiques (mutuelles et accès à la santé, sécurité et souveraineté alimentaires, travail décent – vie digne). | PRODUIT 3.2. Les partenaires et les OCB se positionnent dans la société civile. | PRODUIT 4.2. Les partenaires et les OCB accroissent leurs capacités l'accéder aux fonds publics locaux disponibles. |
| | PRODUIT 1.3. Les OCB et les organisations partenaires ont amélioré leur capacité à analyser les mécanismes qui dans leur contexte créent de la pauvreté, de l'inégalité et de l'exclusion. | PRODUIT 2.3. Les partenaires et les OCB ont amélioré leurs compétences méthodologiques pour coordonner, animer, suivre et évaluer selon une approche d' "éducation populaire". | PRODUIT 3.3. Les partenaires et les OCB améliorent leurs stratégies de communication, de plaidoyer et de négociation. | PRODUIT 4.3. Les partenaires et les OCB diminuent leur dépendance financière en diversifiant leurs sources de financement. |
| | | PRODUIT 2.4. Les organisations partenaires et les OCB ont amélioré leurs compétences en matière de gestion financière. | PRODUIT 3.4. Les partenaires et les OCB développent des synergies entre elles et avec d'autres organisations. | |
| | | PRODUIT 2.5. Les organisations partenaires et les OCB ont une politique de gestion de leurs RH qui améliore la sécurité sociale, la stabilité et la formation des travailleurs. | PRODUIT 3.5. Les partenaires et les OCB se concertent et négocient véritablement avec les pouvoirs publics. | |

De façon générale, le programme s'est poursuivi conformément aux prévisions. Quelques difficultés ont été rencontrées en Guinée Bissau en raison du contexte politique instable après le dernier coup d'Etat d'avril 2012 et le processus électoral sans cesse repoussé. En revanche au Maroc, le programme qui a dû être suspendu en 2011 en raison de difficultés, a bien repris après une redéfinition du partenariat et de la programmation en 2012. 2013 est aussi une année de transition entre deux programmes avec des dispositions à prendre à la fois pour la nouvelle programmation et pour la clôture du programme qui s'est achevé.

Partenaires par pays et par axes thématiques et zones d'intervention du programme

| | 01 Bolivie | 02 Brésil | 03 Burkina | 04 Burundi | 05 Cap-Vert | 06 Colombie | 07 Congo | 08 Guinée Bissau | 09 Maroc | 10 Nicaragua | 11 Palestine | 12 Sénégal |
|------------------------|------------------|----------------------------------|---------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------|--------------------------------|------------------------|--------------------|-----------------------------|------------------------|---------------------------------|
| Partenaires identifiés | ASUR FINS | ETAPAS FASE IFF MST | ASMAD E (FGPN) | ADISCO CNACB | AT. MAR CITI-HAB | ATIENS FUNCO P IPC | CENAD EP CRAFOP DIOBASS PREFED | AD ADIM | AFAQ AJR (RESAQ) | LA CUCUL-MECA FUNJO-FUDES S | BISAN MAAN PAC | APROFES FONGS GREEN OYOFA L PAJ |
| Thème santé | | | ASMAD E | ADISCO CNACB | CITI-HAB | | CENAD EP CRAFOP | | | | | OYOFA L PAJ |
| Souv. Alim. | FINS | FASE IFF MST | FGPN | | | ATI FUNCO P | CRAFOP DIOBASS PREFED | AD ADIM | | LA CUCULMECA FUNJO-FUDESS | | APROFES FONGS GREEN |
| Vie digne | ASUR | ETAPAS IFF | | | AT. MAR CITI-HAB | ENS IPC | CENAD EP CRAFOP DIOBASS | AD ADIM | RESAQ ACTIIONS J&F | | BISAN MA»AN PAC | |
| Localisation OCB | Poroma Tacobamba | Bahia Ceará Mossoró-RN Recife-PE | Kadiogo Kourweogo Nayala Bazega | Kirimiro Mumirwa Kayanza Ngozi Kirundo-Muyinga | Santiago Santo António São Nicolau | Cundinamarca Antioquia Cauca | Equateur N&S Kivu Kinshasa | Bissau Tombali Quinara | Casablanca | Jinotega Managua | Ramallah Naplouse Gaza | Thiès Kaolack Nioro |

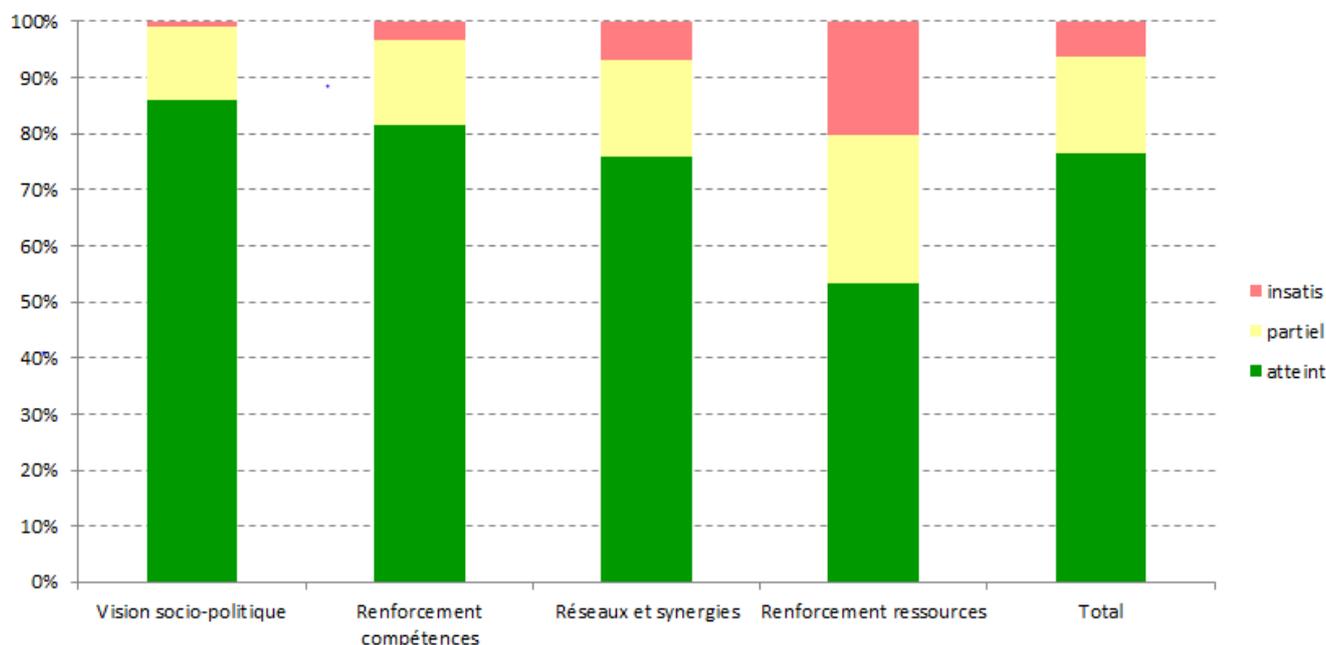
ii. Tableau de synthèse des résultats atteints en 2011, 2012 et 2013

Le tableau de synthèse des résultats atteints, objectif spécifique par objectif spécifique, se présente de la façon suivante.

| | Axe Vision socio-politique | | | Axe renforcement des compétences | | | Axe réseaux et synergies | | | Axe renforcement des ressources | | |
|-----------------|----------------------------|------|------|----------------------------------|------|------|--------------------------|------|------|---------------------------------|------|------|
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2011 | 2012 | 2013 | 2011 | 2012 | 2013 | 2011 | 2012 | 2013 |
| OSS01 Bolivie | ☹ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☹ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ |
| OSS02 Brésil | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☹ | ☹ | ☹ |
| OSS03 Burkina | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☹ | ☹ | ☺ |
| OSS04 Burundi | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☹ | ☺ |
| OSS05 Cap-Vert | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☹ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☹ |
| OSS06 Colombie | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ |
| OSS07 RD Congo | ☹ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☹ | ☺ | ☹ |
| OSS08 Guinée B | ☺ | ☺ | ☹ | ☺ | ☺ | ☹ | ☺ | ☺ | ☹ | ☺ | ☺ | ☺ |
| OSS09 Maroc | - | ☺ | ☺ | - | ☺ | ☺ | - | ☹ | ☺ | - | ☹ | ☹ |
| OSS10 Nicaragua | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ |
| OSS11 Palestine | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ |
| OSS12 Sénégal | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☹ | ☺ | ☺ | ☹ |
| OSS13 Internat. | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | ☺ | - | ☺ | ☺ |

Quarante-trois indicateurs de résultat sont atteints (40 en 2011, 47 en 2012), soit un taux de réalisation de de 82%. Sept sont partiellement atteints, dont 3 par rapport au résultat « renforcement des ressources », 2 à celui des « synergies », un à celui des compétences et un à celui de la vision.

Hormis les résultats en « renforcement des ressources », le contexte en Guinée Bissau a déformé les acteurs du programme dans leurs démarches de plaidoyer, d'alliances et de synergies, ce qui explique les résultats un peu plus mitigés pour ce pays.



iii. Principaux résultats 2013 de l'axe 1 – « Vision socio-politique renforcée »

Pour développer une vision socio-politique, les organisations doivent être capables :

1. d'analyser leur contexte et de développer, par une planification stratégique, une vision stratégique à moyen terme,
2. de déterminer des enjeux de plaidoyer clairs et mettre en place des stratégies adéquates pour les affronter,
3. d'identifier les espaces de concertation où participer, faire entendre sa voix et exercer une influence.

Ces trois composantes ont enregistré des progrès pour la plupart des pays. La qualité des analyses de contexte a été améliorée, notamment en RD du Congo. La compréhension des enjeux a permis aux organisations de prendre l'initiative, de mobiliser les acteurs autour de leurs revendications et d'adapter leur programme en conséquence. Par exemple, au Burundi, au Burkina Faso et au Sénégal, les mutuelles de santé ont pu, par leur action collective, influencer les politiques de couverture maladie universelle. Au Burundi, l'implication de tous les acteurs mutuellistes et le rôle de la plate-forme nationale « FEMUSBABU » a permis un revirement dans de la politique nationale d'Assurance Maladie Universelle, de la même manière que la Confédération Nationale des Caféculteurs a pu bloquer le processus de privatisation de la filière café. En Colombie et en Bolivie, les OCB investissent, davantage et mieux, les conseils consultatifs des municipalités pour défendre les intérêts des communautés locales dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et de la souveraineté alimentaire. L'intégration et l'appropriation de la vision se traduit dans la qualité des plans stratégiques et leur mise en œuvre, non plus basée uniquement sur les besoins. Partenaires et OCB sont devenus des références dans leur domaine d'intervention parce qu'ils investissent les espaces clé de la société civile et que leurs analyses sont partagées collectivement et rétro-alimentées par des expériences et pratiques locales. C'est ainsi qu'en Palestine, le réseau FADOC devient le deuxième mouvement de jeunes du pays et se mobilise dans les campagnes nationales en faveur du boycott ou des prisonniers politiques et qu'au Maroc, les réseaux AJR et AFAQ ancrés dans les quartiers sont incontournables au sein de la société civile sur les questions de genre et jeunesse. 2013 se caractérise aussi par le renforcement de l'émergence d'une vision socio-politique partagée dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire notamment en Guinée Bissau (table

de l'Economie Sociale et Solidaire) renforcée par le séminaire Economie Sociale et Solidaire de Fortaleza (cf. OSS13).

Des difficultés freinent les processus d'acquisition d'une vision socio-politique partagée comme par exemple : la vision trop confinée au niveau de certains leaders au Burkina, l'appropriation superficielle de certains concepts au Maroc, le faible niveau de formation des acteurs au Burundi, et un manque d'analyse du contexte en Guinée Bissau. On note aussi que les contextes politiques instables en Guinée Bissau et au Maroc avec les reports successifs des élections ont handicapé les démarches de plaidoyer des acteurs.

Les priorités de renforcement pour le programme 2014-2016 porteront sur :

- La vision socio-politique de l'économie sociale et solidaire de l'ensemble des acteurs du programme à partir d'une boussole (principes partagés) ;
- La compréhension et l'intégration de concepts transversaux comme l'éducation populaire. Elaboration de documents de référence facilitant le suivi, l'analyse des pratiques et la mesure des changements ;
- La communication interne dans le réseau FADOC : transfert d'informations utiles et capitalisées lors des échanges dans le réseau auprès des partenaires pour faciliter leur analyse de contexte et leurs stratégies de plaidoyer ;
- La mobilisation de l'ensemble des partenaires sur le plaidoyer plus spécifique d'un partenaire notamment lors des ateliers internationaux ou régionaux.

iv. Principaux résultats 2013 de l'axe 2 – « Compétences renforcées »

Le programme avait déjà atteint l'essentiel de ses objectifs en 2012. Et 2013 a été une année de consolidation. Pour illustrer, voici quelques exemples dans les cinq catégories de renforcement de compétences prises en compte :

1) compétences institutionnelles, axées sur un fonctionnement démocratique : Au Burundi, des comités de contrôle ont été mis en place dans toutes les mutuelles de santé conformément à leurs statuts. Au Maroc, les partenaires ont renouvelé leurs instances avec une féminisation significative pour AJR et un rajeunissement tout aussi net pour AFAQ, en RD du Congo, les OCB fonctionnent démocratiquement en respectant leurs statuts.

2) compétences techniques liées au « core business » des organisations : En Bolivie, les communautés négocient des fonds auprès des municipalités et les obtiennent. Elles diversifient leurs productions. En Palestine, les partenaires améliorent leurs techniques d'interpellation surtout vis-à-vis des médias. En RD du Congo, certains textes de lois dans le domaine de l'économie sociale et solidaire et de la production agricole sont mieux maîtrisés.

3) compétences méthodologiques d'animation, de management et de suivi du programme en cohérence avec les principes de l'éducation populaire : Au Burkina, les partenaires se sont appropriés la cartographie des incidences et l'utilisent pour animer un atelier d'élaboration des plans stratégiques des mutuelles, les partenaires de Guinée Bissau, du Cap Vert, du Brésil et de la Colombie ont adopté de nouveaux mécanismes de suivi-évaluation mieux adaptés à leur contexte. Au Maroc, un processus d'accompagnement et de coordination des groupes cibles dans les quartiers respectueux de l'autonomie des acteurs se précise. En Colombie la solidarité, la coresponsabilité et la communication entre les OCB s'est renforcée.

4) compétences de gestion administrative et financière : dans la plupart des pays, les OCB ont amélioré leur gestion financière, élaborent leur propre rapport financier (7b) et tiennent une comptabilité avec livres de caisse. Les OCB ont ainsi un regard critique sur leurs actions. Au Nicaragua, elles maîtrisent la gestion des fonds rotatifs.

5) compétences de gestion des ressources humaines : Au Burundi, les performances des ressources humaines et le plan de formation sont évalués annuellement. Au Nicaragua, les 10 OCB ont une politique de ressources humaines et un organigramme. Au Maroc, les contrats de travail respectent le droit du travail marocain, les travailleurs sont déclarés à la CNSS et occupent de nouveaux locaux bien aménagés.

Des difficultés ont été relevées en Guinée Bissau, au Cap Vert, au Brésil, en RD du Congo, au Burundi dans l'accès, faute de moyens, aux cadres associatifs qui disposent de compétences suffisantes pour mener les actions de plaidoyer. L'appropriation de l'éducation populaire reste insuffisante de manière

générale et a surtout été relevée au Burkina. Au Maroc, la capacité de capitalisation des bonnes pratiques est faible. Le dispositif de suivi-évaluation est à améliorer dans la plupart des pays. S'il existe, il n'est pas toujours bien mis en œuvre, comme c'est le cas au Burundi. Le leadership n'est pas suffisamment renouvelé dans certains pays comme le Burkina ou doit être renforcé sur le plan technique comme en Bolivie. Enfin, on déplore un manque d'appropriation de certaines pratiques de gestion comptable comme l'utilisation de la comptabilité en partie double. C'est le cas pour des partenaires au Sénégal et en RD du Congo.

Les priorités pour le programme 2014-2016 seront :

- Le renforcement de l'appropriation des pratiques d'éducation populaire en diffusant le guide méthodologique de l'Education Populaire issu de séminaire international de Palestine en 2012, la formation d'animateurs de terrain, l'utilisation des réseaux sociaux et l'organisation de forums débat pour promouvoir les bonnes pratiques ;
- La valorisation et la systématisation des bonnes pratiques de gestion des fonds rotatifs ;
- L'accompagnement du dispositif de suivi-évaluation mis en place avec la méthode de la cartographie des incidences dans chaque pays pour assurer le suivi du programme 2014-2016, avec une première évaluation au plus tard au début de 2015 ;
- Le renforcement des partenaires dans le domaine de l'économie sociale et solidaire en favorisant les échanges en interne et à l'extérieur du réseau et via l'organisation de forums de débats autour des principes ;
- Avec l'appui du service administratif et financier de SolSoc, le renforcement des partenaires en comptabilité et gestion financière p.ex. par l'adoption de la comptabilité en partie double par tous les partenaires ainsi que l'utilisation du logiciel « snapshot » facilitant le reporting financier.

v. *Principaux résultats 2013 de l'axe 3 – « Synergies et réseaux renforcés »*

Le renforcement des synergies et du travail en réseau se mesure à travers trois types d'indicateurs :

1. Les améliorations en matière de communication,
2. l'adhésion à de nouveaux espaces de concertation de la société civile ou à de nouvelles responsabilités au sein de ces espaces,
3. les nouvelles actions de plaidoyer ou de sensibilisation menées en réseau ou en synergie avec d'autres acteurs.

Les pratiques de collaboration et de travail en réseau se sont encore renforcées aux trois niveaux (national, régional et local). Des efforts en communication ont été consentis par les partenaires de Palestine, RD du Congo, du Brésil, du Cap Vert, de Guinée Bissau au travers de leur page Facebook, de publications, de blogs dynamiques favorisant l'échange. Des améliorations en plaidoyer ont débouché sur une plus grande notoriété des partenaires et OCB et une meilleure visibilité de leurs prises de position. En Colombie, les partenaires ont participé à la définition des politiques publiques en matière d'économie sociale et solidaire tandis que ceux de RD du Congo, ont organisé le Forum Social Africain. Les positions exprimées ont contribué à la qualité de ces événements. De nouveaux espaces de concertation ont été investis voire initiés par les partenaires et OCB comme le Forum social des Quartiers Populaires de Casablanca. Celui-ci a été organisé par les partenaires en collaboration avec d'autres organisations de développement local. Dans la plupart des pays, les OCB se sont organisées en réseaux. Elles élargissent ainsi leur base d'influence comme au Burundi où les mutuelles de santé des caféiculteurs intègrent la plate-forme nationale des mutuelles de santé (PAMUSAB). En Bolivie, les OCB participent au CIOEC (Coordination d'Intégration des Organisations Economiques Paysannes, Indigènes et Originaires) régional, ou à de nouveaux réseaux de producteurs. En Colombie, pour plus de visibilité, les OCB se structurent au niveau régional (CAUCA). Les exemples d'actions de plaidoyer ou de sensibilisation menées en réseau par les OCB ne manquent pas. Certaines de ces actions ont permis d'influencer favorablement les politiques publiques au niveau local et national.

Si les résultats ont été largement atteints en 2013 dans tous les pays, dans certains cas, les collaborations sont restées difficiles. Le constat a été fait au niveau national au Nicaragua, au Burkina, au Maroc, en Colombie et Guinée Bissau. Le contexte politique défavorable explique cette situation tout comme les divergences de vue ou d'agenda au sein des concertations ou encore le noyautage trop partisan de certaines d'entre-elles.

Les priorités pour le programme 2014-2016 seront de :

- Systématiser le recours à des moments de plaidoyer à l'échelle sous régionale;

- Pérenniser la plus-value des partenaires des pays sortants dans le programme 2014-2016 en les associant aux ateliers au niveau régional et international ;
- Favoriser les échanges entre pays sur les enjeux de plaidoyer partagés et mobilisateurs p.ex. entre jeunes de Palestine et du Maroc ;
- Renforcer l'articulation entre réseaux urbains et ruraux ;
- Renforcer le leadership à la base.

Les activités menées en réseau international doivent être mieux valorisées (cf. les résultats de l'objectif spécifique 13). Les rencontres internationales sont évaluées très positivement par les participants. Leurs résultats doivent cependant être mieux suivis en termes de rapportage, de production d'outils, de suivi, de diffusion et d'appropriation. Ces rencontres thématiques pourront nourrir l'élaboration des « analyses contextuelles communes ». A ce sujet, soulignons l'apport de la plate-forme MASMUT au développement des politiques d'assurance maladie universelle au Burkina Faso, au Burundi et au Sénégal et le rôle croissant des mutuelles de santé communautaires.

vi. Principaux résultats 2013 de l'axe 4 – « Accès aux ressources renforcé »

Bilan positif mais inégal. Les indicateurs prévus sont entièrement atteints dans sept pays, partiellement atteints dans trois pays et non atteints dans 2. Cet axe du renforcement des capacités est celui où il y a le plus de résultats mitigés, et où ils sont le plus aléatoires, le succès des démarches entreprises dépendant souvent de facteurs externes. Trois stratégies sont mises en œuvre :

1. le renforcement de la génération de fonds propres,
2. l'accès à des fonds publics locaux,
3. la diversification des sources de financement.

Les OCB qui s'efforcent de mobiliser leurs propres ressources par le biais de cotisations auprès de leurs membres ou en générant des ressources par leurs activités ont enregistré des résultats positifs. Mais il est plus intéressant de relever que les OCB ont renforcé leur capacité d'orienter les fonds publics locaux et de pérenniser ces acquis (pourcentage de budgets municipaux alloués aux OCB dans l'intérêt du développement local, à la prise en compte du genre, la prise en charge des indigents membres des mutuelles de santé, ...). Ces succès reflètent une plus grande crédibilité et légitimité des OCB ancrées dans leur communauté. Cette stratégie reste à approfondir dans la plupart des pays même si dans certains contextes, elle n'offre pas de véritables opportunités de diversification et d'augmentation des ressources.

D'autres pistes restent à explorer en fonction de la nature des organisations. N'oublions pas que les associations à but non lucratif n'ont pas pour vocation de développer des activités génératrices de revenus au risque de se détourner de leur objectif social. Les OCB et en particulier celles actives dans le domaine de la production ou de la génération de revenus, ont bénéficié avec le programme de la mise en place de fonds rotatifs qu'elles ont gérés. A ce titre, au Nicaragua et en Colombie, les OCB renforcées disposent aujourd'hui d'un outil de financement durable et bien autogéré. Ces expériences méritent d'être relayées.

Les priorités pour le programme 2014-2016 :

La question de l'autonomisation financière est une préoccupation partagée par tous les acteurs du programme. Elle sera prise en compte dans les évaluations prévues dans le cadre du programme 2014-2016. L'une portera sur l'autonomie et les mécanismes d'émancipation des acteurs du programme, l'autre portera sur la capitalisation et la systématisation des bonnes pratiques de l'économie solidaire.

vii. Principaux résultats 2013 de l'objectif spécifique du réseau international (OSS13)

L'objectif spécifique OSS13 vise le renforcement des capacités des partenaires à travers la valorisation du réseau international et des organisations qui le compose, via l'échange de pratiques et d'analyses. Outre la convergence et la cohérence de la vision socio-politique globale, c'est aussi l'amélioration des analyses de contexte et des pratiques et techniques du plaidoyer qui sont recherchées. OSS13 donne également l'opportunité d'une meilleure maîtrise de certaines méthodologies et outils (éducation populaire, fonds rotatifs, communication, etc.) et l'approfondissement des thématiques du PGM par les organisations partenaires. Enfin, l'objectif spécifique est aussi le lieu du partage de l'évaluation des résultats du programme entre les partenaires, d'en tirer collectivement les leçons pour le futur et en particulier pour l'exercice de programmation (2014-2016).

En 2013, les partenaires ont investis des espaces internationaux, de concertation, et participé à des ateliers internationaux dont les principaux sont :

- **Le Forum Social mondial de Tunis** (du 25/03 au 30/3/2013) a permis d'alimenter le plaidoyer de Solidarité Socialiste et des Plates-formes Nord/Sud sur les questions d'accès aux ressources, la protection sociale, les droits syndicaux et d'économie sociale et solidaire. Les réunions formelles et informelles avec différentes composantes de la FGTB et des mandataires socialistes présents sur place ont permis d'établir une série de contacts et d'envisager une série d'interactions, voire de collaborations, entre partenaires nord et Sud du PGM. La participation à l'atelier organisé par La Centrale Générale a permis d'avoir une vision plus claire de la situation des libertés syndicales dans les pays représentés. Une série de contacts informels et formels ainsi que le partage d'informations relatives aux activités du Forum ont également favorisé les échanges. Relevons le dynamisme de AJR (Maroc) dans sa préparation et sa participation au FSM débouchant sur des résultats intéressants au niveau du réseautage avec les associations de jeunes d'Afrique du nord) et au plan international (réseau YSE).
- **Le Forum Social Africain** s'est tenu à Kinshasa du 17 au 20 janvier. Cet espace, coordonné notamment par des partenaires de Solidarité Socialiste (PRODDDES) a rassemblé environ 5.000 participants durant 4 jours mais a surtout mobilisé la société civile congolaise. SolSoc et ses partenaires africains ont participé au forum mais sont aussi intervenus comme personnes ressources dans différents ateliers thématiques du Forum, ce qui a manifestement alimenté très positivement les contenus des échanges, le réseau FADOC jouissant d'une expérience et d'une expertise valorisée à cette occasion. La production d'une déclaration co-signée par plusieurs organisations importantes de la SC locale, remise ensuite officiellement aux autorités locales est un grand succès. Elle sert encore actuellement de documents de référence dans le cadre du travail de plaidoyer sur les questions telles que les violences faites aux femmes lors des conflits armés et l'impunité, l'injustice sociale et économique, les pillages des ressources naturelles de la RD du Congo, les politiques nationales et internationales injustes. Le FSA a été l'opportunité également de resserrer les liens et d'aborder des thématiques communes avec la FGTB représentée sur place par l'IFSI et la FGTB de Liège, partenaires Nord du PGM, ainsi qu'avec le CNCD également présent.
- **Le séminaire International sur l'Economie Sociale et Solidaire, au Brésil**, a réuni 14 partenaires, 11 réseaux d'OCB et 3 OCB du réseau FADOC international de 7 pays à Fortaleza du 7 au 11 décembre. L'objectif était d'améliorer le savoir-faire en Economie Sociale et Solidaire des partenaires du réseau FADOC à partir des études de cas et de l'échange d'expériences. La rencontre était prévue au départ comme un moment fort d'appui aux partenaires de Guinée-Bissau et devait se tenir en Guinée Bissau en 2013. En raison de troubles politiques (coup d'état en 2012 et élections reportées) et de l'impossibilité de reporter le budget de l'activité en 2014, l'atelier a été organisé au Brésil avec la participation des partenaires de Guinée Bissau. Les résultats se résument de la manière suivante :
 - o Acquisition de la définition d'une politique d'Economie Sociale et Solidaire pour le changement social accompagnée d'une stratégie de plaidoyer, de communication, des pratiques de travail en réseau et qui articule l'économie sociale et solidaire à la souveraineté alimentaire.
 - o Définition de principes à respecter tels que le renouvellement des personnes qui participent aux voyages et échanges, l'équilibre du genre etc... et élaboration d'un document avec 9 principales recommandations partagées par les participants. Ces recommandations pour les partenaires et les OCB vont dans le sens du renforcement organisationnel, du travail en réseau avec une plus grande participation des femmes, de la nécessité de poursuivre la réflexion avec les partenaires des pays sortants et d'autres acteurs, et d'une meilleure connaissance du cadre (décrets etc..);
 - o Une appropriation de pratiques innovatrices à travers la présentation et l'analyse des différentes expériences;
 - o Les partenaires guinéens ont été « boostés » pour démarrer leur nouveau programme dans le domaine de l'économie sociale et solidaire. Ils ont aussi été valorisés et remarqués à travers la mise à l'honneur de leur héros national « Amilcar Cabral »;
 - o Des effets positifs et encourageants aussi pour les partenaires des trois pays non repris dans le programme 2014-2016. Ces partenaires entendent poursuivre leur mobilisation dans le réseau FADOC dans la mesure du possible.
- Le colloque Couverture Maladie Universelle (CMU) au Sénégal a été organisé par les 4 partenaires Sénégalais appuyés par Solidarité Socialiste. Il s'est déroulé à Dakar du 23 au 27 novembre. Il a réuni 7 partenaires et 7 OCB du réseau FADOC international de 5 pays ainsi que des partenaires

techniques et financiers/acteurs de la coopération internationale actifs dans le domaine de la santé au Sénégal, d'autres acteurs Mutuellistes au Sénégal, les Ministères en charge de la mise en œuvre de la CMU, les autorités locales et des bénéficiaires des Mutuelles. Les participants ont partagé et harmonisé une vision de la couverture maladie universelle (CMU) au Sénégal au moment où le gouvernement a démarré sa nouvelle politique dans le domaine, dont la mise en œuvre repose sur les mutuelles de santé à base communautaires. Les résultats atteints sont les suivants:

- Une première étape de concertation entre les différentes parties prenantes et acteurs concernés par la CMU qui améliore leur compréhension des enjeux et harmonise leur vision;
- L'élaboration collective d'un mémorandum de la Société Civile remis aux autorités publiques. Il relève une série de préoccupations identifiées par les participants et de questions à prendre en compte par les acteurs, partenaires techniques et financiers, décideurs politiques et mutuelles de santé pour atteindre les résultats prévus par la politique de la CMU;
- Une bonne opération de visibilité pour les partenaires FADOC et les Mutuelles de Santé à base communautaire qui ont organisé l'événement et se sont mobilisées pour défendre leurs positions.
- Dans la foulée (le 17 décembre 2013), la mise en place de l'Union Nationale des Mutuelles de Santé du Sénégal

Conclusions: Les résultats positifs de l'année 2013 confirment les conclusions de l'évaluation positive tant de la part des partenaires que de Solidarité Socialiste, de la pertinence des échanges internationaux pour la plus-value qu'ils apportent. Un objectif spécifique y est consacré dans le programme 2014-2016. La stratégie a cependant été revue et adaptée pour tenir compte des recommandations émises par les partenaires, et des évaluations en interne et particulièrement en ce qui concerne :

- le renforcement du suivi des activités réalisées, en matière de systématisation et de capitalisation des résultats et leur diffusion dans le réseau et en dehors du réseau. Ceci portera en priorité sur le thème de l'économie sociale et solidaire mais aussi sur les conclusions et recommandations des évaluations.
- Le renforcement d'actions conjointes de plaidoyer « entre les organisations qui travaillent sur des problèmes similaires », notamment dans le domaine des systèmes d'assurance maladie universelle et du rôle que les mutuelles communautaires de santé y jouent.
- Le renforcement des capacités au plan méthodologique : l'éducation populaire, la cartographie des incidences, la gestion administrative et financière.

b. Volet Nord

i. Une double stratégie de plaidoyer et d'éducation au développement

Le volet Nord du programme de SolSoc s'adresse en priorité aux organisations qui constituent son ancrage social, à savoir les organisations d'éducation permanente, les organisations syndicales et mutualistes historiquement liées au mouvement socialiste. SolSoc tente ainsi d'apporter sa plus-value dans le paysage de l'éducation au développement entendue au sens large, en complémentarité avec les autres acteurs avec lesquels elle se coordonne à travers un ensemble de plates-formes ou de réseaux. Deux stratégies sont mises en œuvre.

La première, le plaidoyer, s'adresse aux décideurs et vise à participer au travail d'influence pour la cohérence des politiques de développement, le respect du droit international et des droits humains en Colombie, Palestine et en Afrique Centrale, la mise à l'agenda du développement de la protection sociale et en particulier de l'assurance maladie universelle. La stratégie de plaidoyer se décline en deux axes : d'une part améliorer l'information des décideurs politiques et la pertinence de cette information – en privilégiant les interpellations, les expériences, les témoignages et les analyses des partenaires du volet Sud – de façon à renforcer leur capacité à influencer les décisions en rapport avec les thématiques du programme. D'autre part, en alimentant les plates-formes de la société civile auxquelles SolSoc participe, des analyses et des agendas des partenaires des volets Sud et Nord, toujours en rapport avec les thématiques du programme.

La seconde, éducative, s'adresse aux structures d'éducation permanente et de formation des organisations syndicales et mutualistes, et vise à renforcer la présence de la solidarité internationale et

des enjeux Nord Sud du développement dans leurs pratiques. La stratégie s'appuie sur trois résultats : d'abord la qualité de l'information des acteurs éducatifs des organisations concernées, ensuite le renforcement de leurs capacités à exploiter l'information dans des pratiques éducatives concrètes et enfin, la mise en œuvre d'actions de solidarité avec ou en rapport avec le Sud.

ii. Synthèse des résultats atteints en 2011, 2012 et 2013

| OSN1 Plaidoyer | R11 Information des décideurs politiques | | | R12 Alimentation des plates-formes | | |
|-------------------|--|------|------|------------------------------------|------|------|
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2011 | 2012 | 2013 |
| | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 | 😊 | 😊 |

| OSN2 Education | R21 Information | | | R22 Vision | | | R23 Action | | |
|-------------------|-----------------|------|------|------------|------|------|------------|------|------|
| | 2011 | 2012 | 2013 | 2011 | 2012 | 2013 | 2011 | 2012 | 2013 |
| | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😊 | 😞 |

iii. Analyse des résultats du plaidoyer en 2013

Quatre thèmes ont été particulièrement mis en avant en 2013 : la question de la privatisation de la filière café au Burundi (suite 2011 et 2012), l'agriculture familiale en RDC, l'illégalité du processus d'occupation des territoires palestiniens et l'impact des traités commerciaux et des accords d'investissement sur le développement et les droits humains en Colombie. Sur ces dossiers, Solidarité Socialiste a incontestablement accru l'efficacité de son travail de plaidoyer, comme le montrent les indicateurs qui ont tous dépassé la mesure cible. Ceci est le résultat de l'investissement réalisé en matière de communication vers les publics cibles : mandataires associatifs, décideurs politiques et plates-formes de la société civile, ainsi qu'un nombre accru de synergies au sein de l'action commune socialiste.

En ce qui concerne l'information des décideurs, l'ONG a poursuivi et renforcé son travail auprès des mandataires associatifs et politiques socialistes (Sénat, Chambre, Parlement européen et IEV) et obtenu des résultats tangibles (ex. : Résolution Colombie et rapport du rapporteur spécial des Nations Unies sur le Droit à l'alimentation, Olivier De Schutter, sur le dossier de la privatisation de la filière café au Burundi). Les décideurs eux-mêmes ont sollicité l'expertise de l'ONG sur certains dossiers. Ceci tend à démontrer la reconnaissance de la pertinence et de la fiabilité des informations et analyses fournies par l'ONG et ses partenaires du Sud. Relevons également la mobilisation de ce public-cible à l'occasion de la commémoration des 50 ans de Solidarité Socialiste et FOS autour de la protection sociale.

Par ailleurs Solidarité Socialiste a continué à s'investir, mais de manière plus ciblée dans les plates-formes de plaidoyer que l'ONG a alimenté d'analyses et de témoignages de ses partenaires Sud. De très bons résultats concrets auprès d'un certain nombre de décideurs ont été enregistrés au cours de ces 3 ans concernant les zones prioritaires du plaidoyer géographique de l'ONG. Citons par exemple : la Résolution sur la Colombie d'Olga Zrihen, le Tribunal Russel sur la Palestine, le rapport d'Olivier De Schutter sur la privatisation de la filière café au Burundi, la mise en place de l'Alliance Agricongo, le renforcement de la Plate-forme MASMUT.

iv. Analyse des résultats en éducation au développement en 2013

On peut dire que, de manière globale sur la durée du programme, les résultats sont très satisfaisants. SolSoc a accru sa notoriété et son impact en matière de solidarité internationale sur les organisations de l'Action commune socialiste, principalement les Femmes Prévoyantes Socialistes (FPS), les syndicats et les mutualités et, dans ces trois organisations les pratiques de solidarité Nord Sud se sont renforcées grâce aux résultats du programme. Cependant, en 2013, l'identification du PGM 2014-2016 a entraîné un surcroît de travail et de déplacements pour l'ensemble de l'équipe PGM et les veilles thématiques, et un peu moins de suivi des partenaires nord a pu être assuré au niveau de rencontres thématiques sur les questions spécifiques du programme avec au moins un partenaire Sud. Par ailleurs, des activités non prévues (Fête des Solidarités et 50 ans Solidarité Socialiste-FOS) ont été réalisées qui ont constitué de bonnes opportunités et des succès au vu des objectifs Nord de sensibilisation et de plaidoyer, mais ont mobilisé pas mal de ressources humaines et financières. Ajoutons qu'au niveau syndical, après les élections sociales qui supposent un gros investissement de la part des structures syndicales et de leurs permanents, l'énergie et le temps à consacrer aux questions Nord-Sud étaient moindres.

Pour ces différentes raisons, en 2013, les occasions d'interactions ont été moins fréquentes entre acteurs éducatifs de la Mouvance Socialiste et partenaires sud impliqués dans le programme sur ses thématiques. Par contre, plusieurs outils de sensibilisation intégrant la dimension Nord-Sud ont été adaptés par nos partenaires Nord ; et ces derniers ont mené avec leur public cible des projets qui la comprenaient.

Avec les FPS, le processus entamé il y a cinq ans, dans le programme 2008-2010, auprès des animatrices de l'organisation semble porter ses fruits. Fin 2013, les animatrices sont suffisamment autonomes pour intégrer la dimension Nord-Sud dans leur travail d'éducation permanente, et plus particulièrement sur les enjeux de protection sociale pour les femmes. Le service campagne et communication national a collaboré davantage avec Solidarité Socialiste afin d'intégrer davantage cette dimension Nord Sud dans leurs propres outils, ce qui devrait influencer les orientations du prochain programme.

Les collaborations et la production d'outils de sensibilisation communs relevant des thématiques prioritaires du PGM (Travail Décent, souveraineté alimentaire) se sont poursuivies avec la FGTB, en particulier avec l'IFSI, la Centrale Générale et Horval. Solidarité Socialiste a été associée à différentes activités organisées par les syndicats (ex. : Forum Social Mondial, événement sur les enjeux de la production de papier cellulosé au Brésil) ; et de futures visites communes sur le terrain Sud sont en préparation avec Horval (Bolivie, Burundi). En ce qui concerne les mutualités, Solidarité Socialiste a été chargée d'organiser l'espace international à la Fête des Solidarités organisée par les mutualités socialistes ce qui lui a donné l'opportunité de sensibiliser à la fois ses partenaires Nord et leur public-cible. Par ailleurs, la Fédération du Hainaut occidental a poursuivi son appui au dossier sur l'Assurance maladie universelle au Burundi et au Burkina Faso et au plaidoyer mené dans les deux pays par les partenaires. Du matériel d'information a été diffusé auprès des affiliés (Rolls Up sur la thématique de la protection sociale au Burkina, au Sénégal et au Burundi, exposés dans les bureaux de mutuelles de la région) au cours de 2013.

3. Exécution budgétaire des programmes (2011, 2012 et 2013)

| Numéro OS par pays | Montants à justifier hors FS | Montants dépensés (valorisations incluses) | | | | Soldes non utilisés |
|--|------------------------------------|--|---------------------|---------------------|----------------------|------------------------|
| | | Investissement | Fonctionnement | Personnel | Total | |
| Coûts opérationnels du volet Nord | | | | | | |
| OSN1 | 781.564,00 | 5.973,05 | 152.452,36 | 649.077,07 | 807.502,48 | -25.938,48 |
| OSN2 | 558.804,00 | 6.071,28 | 96.168,35 | 407.890,38 | 510.130,01 | 48.673,99 |
| Sous-total | 1.340.368,00 | 12.044,33 | 248.620,71 | 1.056.967,45 | 1.317.632,49 | 22.735,51 |
| Coûts opérationnels du volet Sud | | | | | | |
| OSS01 | 725.544,00 | 341.573,86 | 137.282,48 | 274.619,02 | 753.475,37 | -27.931,37 |
| OSS02 | 788.474,00 | 336.368,66 | 330.491,72 | 121.624,33 | 788.484,71 | -10,71 |
| OSS03 | 708.558,00 | 266.821,36 | 235.012,19 | 230.875,96 | 732.709,51 | -24.151,51 |
| OSS04 | 676.800,00 | 244.802,74 | 245.956,26 | 186.081,15 | 676.840,15 | -40,15 |
| OSS05 | 713.928,00 | 283.267,40 | 307.738,27 | 122.937,15 | 713.942,83 | -14,83 |
| OSS06 | 819.289,89 | 284.560,63 | 222.890,48 | 312.690,94 | 820.142,05 | -852,16 |
| OSS07 | 1.081.815,00 | 519.144,09 | 360.882,76 | 216.788,15 | 1.096.815,00 | -15.000,00 |
| OSS08 | 697.068,00 | 295.938,09 | 227.194,63 | 177.186,72 | 700.319,44 | -3.251,44 |
| OSS09 | 711.144,00 | 140.531,55 | 256.242,29 | 170.179,62 | 566.953,47 | 144.190,53 |
| OSS10 | 698.506,00 | 304.421,01 | 183.127,42 | 210.957,58 | 698.506,00 | 0,00 |
| OSS11 | 812.474,00 | 324.781,09 | 252.632,79 | 235.064,92 | 812.478,80 | -4,80 |
| OSS12 | 724.167,00 | 297.344,16 | 212.052,01 | 217.820,83 | 727.319,31 | -3.050,00 |
| OSS13 | 255.632,00 | 0,00 | 237.533,23 | 23.101,30 | 260.634,53 | -5.002,53 |
| Sous-total | 9.413.399,89 | 3.639.554,63 | 3.209.138,85 | 2.499.927,69 | 9.348.621,17 | 64.881,03 |
| Coûts de gestion | | | | | | |
| <i>Belgique</i> | 1.190.377,80 | 5.788,14 | 364.814,58 | 752.867,37 | 1.123.367,78 | 66.907,71 |
| Sous-total | 1.190.377,80 | 5.788,14 | 364.712,27 | 752.867,37 | 1.123.367,78 | 67.010,02 |
| Coûts directs totaux | 11.944.145,69 | 3.657.387,10 | 3.822.471,83 | 4.309.762,51 | 11.789.621,44 | 154.524,25 |

98,7% du budget prévisionnel a été réalisé, 98,3% pour le volet Nord, 99,3% pour le volet Sud et 94,4% des frais de gestion. Par objectif spécifique Sud, le taux varie entre 79,72% pour le Maroc et 103,8% pour la Bolivie. Le cas du Maroc est spécifique, puisque le programme a été interrompu en 2011 et a repris en janvier 2012. Dix pourcent du budget (68.052,53€) prévu pour le Maroc ont été réorientés vers d'autres objectifs spécifiques (Bolivie, Burkina Faso, RD du Congo, Sénégal et l'objectif spécifique 13) qui ont des taux de réalisation supérieurs à 100 %. Les activités de l'objectif spécifique 13 (taux de réalisation de 102%) se sont poursuivies comme prévu avec la réalisation de deux rencontres internationales ainsi que neuf ateliers méthodologiques nationaux consacrés à l'analyse contextuelle et à la mise en perspective du programme 2014-2016 à l'aide de la cartographie des incidences (voir objectif spécifique OSS13). Les taux de réalisation des budgets des autres objectifs spécifiques ont tous atteint 100 % et n'appellent pas de commentaire particulier. Aucune variation entre rubrique budgétaire ne dépasse les 20% autorisés. De même il n'y a aucun dépassement supérieur à 10% entre objectif spécifique.

4. Le suivi et l'évaluation des programmes

a. Le suivi

Le suivi du programme est assuré via :

- la planification annuelle des activités,
- la correspondance régulière avec les partenaires par mail, téléphone ou skype,
- les rapports narratifs semestriels,
- les rapports financiers à six mois, neuf mois et douze mois,
- les missions de suivi sur le terrain.

Les questions techniques sont traitées en réunion mensuelle de coordination volets Nord et Sud. Les questions stratégiques (contexte, processus, état d'avancement, évaluation de la stratégie) sont traitées lors de quatre journées annuelles (GT programme). Les activités de suivi, l'évaluation en interne et les réunions de coordination pour la nouvelle programmation se sont intensifiées en 2013, dernière année du programme. Des ateliers d'identification collective du programme « pays » 2014-2016 ont été articulés avec les missions de suivi dans les 9 pays du programme 2014-2016. Chaque mission est définie par des termes de référence, est documentée par un rapport, et fait l'objet d'un briefing et d'un débriefing au siège.

| OS | Pays | Dates des missions | Participants aux missions de suivi |
|-------|---------------|------------------------|---|
| OSS01 | Bolivie | Du 8 au 16/04/2013 | J. Bastin, G. Cifuentes |
| OSS01 | Bolivie | Du 23/11 au 3/12/2013 | G. Cifuentes (+ S. Compère/CNCD hors financement) |
| OSS02 | Bésil | Du 26/11 au 12/12/2013 | G. Ferreira, F. Sarramagnan (+R. Martins, consult.) |
| OSS03 | Burkina | Du 4 au 16/03/2013 | P. Crevecoeur, G. Georges |
| OSS04 | Burundi | Du 24/03 au 4/04/2013 | S. Demeester |
| OSS04 | Burundi | Du 19 au 28/05/2013 | S. Demeester |
| OSS04 | Burundi | Du 8 au 9/12/2013 | S. Demeester |
| OSS04 | Burundi | Du 19 au 30/1/2014 | S. Demeester et V. Wemaere |
| OSS05 | Cap-Vert | Du 22/02 au 02/03/2014 | G. Ferreira, P. Bodinaux |
| OSS06 | Colombie | Du 16 au 20/04/2013 | J. Bastin, G. Cifuentes |
| OSS06 | Colombie | Du 11 au 23/11/2013 | G. Cifuentes |
| OSS07 | RD Congo | Du 3 au 16/03/2013 | S. Demeester |
| OSS07 | RD Congo | Du 2 au 12/05/2013 | S. Demeester |
| OSS07 | RD Congo | Du 5 au 12/05/2013 | G. Georges, C. Nsabimana |
| OSS07 | RD Congo | Du 6/12 au 19/12/2013 | S. Demeester, G. Georges |
| OSS08 | Guinée-Bissau | Du 26/05 au 08/06/2013 | G. Ferreira, P. Bodinaux |
| OSS08 | Guinée-Bissau | Du 25/10 au 05/11/2013 | G. Ferreira |
| OSS09 | Maroc | Du 16 au 22/01/2013 | J. Bastin, K. Sebbah |
| OSS09 | Maroc | Du 27/05 au 5/06/2013 | V. Wemaere, C. Jadot |
| OSS09 | Maroc | Du 19 au 26/10/2013 | V. Wemaere |
| OSS10 | Nicaragua | Du 19 au 31/01/2014 | F. Sarramagnan |
| OSS11 | Palestine | Du 28/02 au 10/03/2013 | F. Sarramagnan |
| OSS11 | Palestine | Du 15 au 25/05/2013 | F. Sarramagnan |
| OSS11 | Palestine | Du 20 au 25/10/2013 | F. Sarramagnan |
| OSS12 | Sénégal | Du 10 au 30/11/2013 | F. Sarramagnan, V. Wemaere, S. Demeester, P. Crèvecoeur |

b. Les évaluations externes

Les trois évaluations externes prévues ont été réalisées entre 2011 et 2012. Les principales recommandations sont reprises dans le rapport d'activité de 2012 et narratif DGD (pg 18 à 24). La première évaluation a porté sur le plaidoyer dans le cadre de la protection sociale, la deuxième était prospective et concernait l'économie sociale et solidaire et la troisième s'est penchée sur l'approche « genre » et « jeunes ». Ces évaluations ont été complétées par deux évaluations du partenariat, l'une interne, l'autre externe (Keystone / enquêtes auprès des partenaires). Les résultats de ces évaluations ont été diffusés auprès des partenaires.

i. Evaluation du partenariat

En 2013, Solidarité Socialiste a décidé de se joindre à la « cohorte » des ONG participant à l'enquête, cette fois externe, de satisfaction de ses partenaires, réalisée par le bureau d'étude britannique « Keystone »¹ et coordonnée par ACODEV. Tous les partenaires du programme 2011-2013 ont été invités à y participer, y compris ceux avec qui une procédure de désengagement était entamée. 70% des partenaires ont répondu alors que la moyenne des répondants est de 48% pour la cohorte internationale et 66% pour la cohorte d'ACODEV. Les principaux résultats de cette enquête sont les suivants :

- Concernant la 'satisfaction générale', Solidarité Socialiste est placée 6e sur les 58 ONG de la cohorte internationale et 2e pour la cohorte ACODEV (sur la base d'un indice de scores où les répondants étaient invités à comparer les performances de Solidarité Socialiste à celles d'autres ONG et bailleurs de fonds dans sept domaines clés). L'image qui se dégage de l'enquête est celle d'une organisation qui maintient des relations respectueuses avec ses partenaires et leur apporte une véritable valeur ajoutée.
- Les répondants expriment des niveaux de satisfaction moyens ou faibles pour ce qui est du soutien financier reçu de Solidarité Socialiste. Ils apprécient le fait que Solidarité Socialiste leur donne des explications claires sur les exigences des donateurs. Cependant, ils estiment que les versements ne sont pas toujours échelonnés de façon appropriée et que Solidarité Socialiste ne contribue pas de manière adéquate à leurs coûts globaux de fonctionnement. Comme pour la plupart des ONG, ils déclarent que Solidarité Socialiste ne leur permet pas toujours d'effectuer les changements dont ils ont besoin dans le cadre de la dépense des fonds.
- Les répondants attribuent des scores modérés ou élevés à la plupart des types de soutien au renforcement des capacités qu'ils reçoivent de Solidarité Socialiste. Ce n'est pas le cas pour la plupart des ONG. Les partenaires se disent particulièrement satisfaits du renforcement des capacités relatives aux méthodes participatives et à la gestion financière.
- Solidarité Socialiste obtient un score supérieur à la moyenne de la cohorte ACODEV pour la plupart des types d'autres soutiens non financiers qu'il fournit aux partenaires. Les répondants se disent particulièrement satisfaits du soutien reçu afin d'atteindre les objectifs communs du programme. Il y a des progrès à faire au niveau de l'aide offerte aux partenaires pour les protéger des menaces.
- Concernant le processus d'identification, les répondants sont satisfaits du soutien reçu de Solidarité Socialiste dans le processus de finalisation des programmes. Ils estiment que ce processus contribue à renforcer leur organisation. Ils ne pensent pas que Solidarité Socialiste exige plus d'informations que d'autres bailleurs de fonds ou ONG pendant le processus.
- En général, les répondants apprécient les activités de suivi et de rapportage menées dans le cadre de leur partenariat avec Solidarité Socialiste. Ils sont satisfaits de la remise des comptes rendus et de rapports financiers réguliers sur lesquels l'ONG donne des commentaires utiles. Cependant, les formats de rapport sont parfois difficiles à comprendre et à utiliser, et la collecte d'informations et la rédaction des rapports peuvent s'avérer pénibles.
- Les partenaires sont également satisfaits des visites qu'ils reçoivent du personnel de Solidarité Socialiste.
- Un nombre important de partenaires pense que le nombre de contacts qu'ils ont avec Solidarité Socialiste est quelque peu excessif. Ils sont cependant satisfaits de la plupart des autres aspects de leur relation et de leur communication avec l'ONG. Ils apprécient l'attitude de son personnel et ont le sentiment qu'ils peuvent facilement évoquer leurs préoccupations avec lui.
- Ils estiment que Solidarité Socialiste est un partenaire fiable et transparent quant à son utilisation des fonds. L'ONG est considérée comme ayant une bonne interprétation de la stratégie des partenaires et du contexte dans lequel ils opèrent, ainsi qu'une bonne compréhension du secteur dans lequel ils travaillent.

Les rapports « pays » 2013 montrent déjà des indices significatifs d'une première étape d'appropriation et de prise en compte des recommandations. Le suivi de ces recommandations se poursuivra durant le programme 2014-2016, programme élaboré sur base des recommandations de ces évaluations et des résultats atteints en 2011 et 2012. En 2013, le suivi et l'évaluation interne ont confirmé le choix des orientations du programme 2014-2016 et ont permis de préciser la stratégie pour sa mise en œuvre.

¹ Keystone a développé une méthode voici trois ans qui a fait ses preuves auprès d'une cinquantaine d'ONG internationales, principalement britanniques, étasuniennes et hollandaises. Un questionnaire anonyme aborde divers aspects de la relation de partenariat, comme le soutien financier, le renforcement des capacités, la contractualisation, la capacité d'apprentissage et de compréhension,...

5. L'identification du programme 2014-2016

Le premier semestre de 2013 a également été consacré au processus d'identification du nouveau programme 2014-2016 présenté à la DGD fin juillet.

Un atelier d'identification a été réalisé en Belgique pour le volet Nord et un dans chacun des neuf pays du Sud retenus pour le programme 2014-2016.

Pour le volet Sud, les ateliers ont donc été réalisés en Bolivie, Burkina Faso, Burundi, Colombie, RD du Congo, Guinée Bissau, Maroc, Palestine, Sénégal avec la participation des partenaires associés sélectionnés suite à l'analyse contextuelle et des représentants des partenaires limitrophes (OCB). La méthode adoptée pour le processus d'identification et, objet de ces ateliers est la cartographie des incidences. Elle est centrée sur les acteurs et le renforcement de leurs capacités dans leur contexte. En ce sens, elle est bien adaptée à la démarche de SolSoc qui précisément vise le renforcement de capacités d'acteurs collectifs de changement social issus de la société civile.

La méthode aide à définir précisément avec les parties prenantes (les partenaires, les groupes cibles...) et sur base d'une analyse contextuelle commune, ce à quoi le programme veut contribuer (la vision), ce qu'il va faire concrètement pour cela (la mission), les acteurs impliqués – ceux sur lesquels des changements sont visés et ceux qui seront des alliés dans l'action (les partenaires limitrophes et stratégiques)–, les changements visés auprès des acteurs (les incidences), les indices qui permettent d'observer l'évolution de ces changements (les marqueurs de progrès), les activités mises en œuvre à cet effet (les stratégies) et le budget nécessaire.

Un guide méthodologique a été élaboré par l'équipe de SolSoc pour la conduite de ces ateliers et pour adapter la méthodologie aux besoins du processus d'identification. Les ateliers se sont déroulés en 5 jours dans chaque pays après une phase de préparation et de préalables (analyse contextuelle commune, sélection des partenaires associés en adéquation avec l'analyse contextuelle, évaluation des partenaires selon les 10 critères de partenariat, définition des thématiques, des groupes cibles, identification des zones d'action et la définition d'un budget indicatif) à réaliser.

Le volet Sud du programme de SolSoc 2014-2016 est composé de neuf programmes construits collectivement avec la même méthode mais en adéquation avec chaque contexte et véritablement alignés sur les enjeux des partenaires. La méthode basée sur la description intuitive des changements a favorisé l'expression de tous les participants. Les partenaires et SolSoc, entre eux, se sont immédiatement appropriés le programme. En moyenne, le nombre de participants était de 18 personnes par ateliers. 108 cadres associatifs ont donc été touchés. Ce processus de construction horizontal s'inscrit bien dans la démarche de l'éducation populaire. Enfin, les acquis en termes de renforcement des capacités sont réels tant pour définir ensemble une vision socio-politique et des stratégies partagées que sur le plan des compétences méthodologiques. Des partenaires animent aujourd'hui des ateliers de cartographie des incidences avec leurs OCB pour l'élaboration de leur plan stratégique.

Les choix stratégiques du PGM 2014-2016 sont les suivants :

1. Poursuite du renforcement de mouvement sociaux et organisations de la **société civile** pour qu'ils pèsent davantage sur le **rapport de force** en faveur d'un développement basé sur une gestion **démocratique et participative** de la société qui garantisse à tous l'accès le plus équitable possible aux **droits économiques et sociaux**.
2. Concentration géographique : neuf pays au lieu de douze.
3. Concentration thématique :
 - poursuite du travail sur la protection sociale comme modèle de développement alternatif et solidaire, en particuliers **l'assurance maladie universelle** et **les mutuelles de santé communautaires** (expertise et plus-value de SolSoc accompagnée par l'Union Nationale des Mutualités Socialistes).
 - **économie sociale et solidaire**, une nouvelle thématique mais qui s'inscrit dans la continuité du travail réalisé avec un bon nombre d'organisation communautaires de base (OCB)
 - les thématiques transversales « **démocratie et citoyenneté** », « **genre et jeunesse** » et « **environnement** » seront priorisées.

4. Approche contextuelle renforcée après avoir donné la priorité à la cohérence interne favorable au renforcement des capacités des acteurs. **Chaque pays fait l'objet d'un programme spécifique.**
5. Adoption de **la méthode de la cartographie des incidences** pour **l'identification et le suivi** du programme. Centrée sur les acteurs et le renforcement de leurs capacités, elle est plus adaptée à l'approche du programme que le cadre logique et s'articule avec l'approche de l'Education Populaire transversale à l'ensemble du programme.
6. Partenariat en réseau, confirmé par l'évaluation faite en 2012 et qui consiste à structurer des **réseaux d'organisations à différents niveaux** :
 - niveau **micro** : les partenaires limitrophes (OCB) au niveau local,
 - niveau **méso** : les partenaires associés et limitrophes (OCB) au niveau régional et national,
 - niveau **macro** : les partenaires associés (25) et SolSoc au niveau international.
7. Sélection et suivi des partenaires continuent à se faire sur base de **la liste des dix critères.**
8. Renforcement des **collaborations et des synergies au plan international** entre les partenaires (analyse et réflexion collectives, échanges de bonnes pratiques, capitalisation) et avec d'autres acteurs dans des concertations au niveau international sur des thématiques et des enjeux qui touchent le programme. Un objectif spécifique y est consacré (**OS S100 international**).
9. Affectation de **moyens** comparables entre les différents pays du Sud qui prend mieux en compte les besoins des partenaires pour leur fonctionnement général, leur renforcement institutionnel et pour leur capacité de suivi du programme.
10. Poursuite du travail **de plaidoyer et d'éducation au développement** en direction des organisations syndicales, mutualistes et d'éducation permanente **liées au mouvement socialiste** ainsi que vers les décideurs avec une stratégie de relais des partenaires du Sud, d'information, de sensibilisation et de collaboration et synergie avec les partenaires du Nord (plateformes..).
11. **Approfondissement des synergies** (en articulant les volets Nord/Sud) dans les espaces existants MASMUT, AGRICONGO et dans d'autres à investir dans le domaine de l'économie sociale et solidaire ou encore lors de l'élaboration des Analyses Contextuelles Communes.
12. Renforcement **du comité d'accompagnement (CODAC) du programme** en élargissant sa mission, outre le pilotage des évaluations externes, au suivi des recommandations et à la capitalisation des expériences surtout dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire.

6. Conclusions et principales stratégies à mettre en œuvre en 2014-2016

a. L'économie sociale et solidaire

L'économie sociale et solidaire est une nouvelle thématique du programme 2014-2016 qui s'inscrit dans la continuité du travail réalisé avec un bon nombre d'organisations communautaires de base (OCB). L'évaluation externe prospective de 2012, les ateliers internationaux en Colombie en 2012 et au Brésil en 2013 ainsi que le suivi des résultats du programme démontre une articulation pertinente entre les thématiques de souveraineté alimentaire, de protection sociale, de travail décent et d'économie sociale et solidaire. Cependant, elle démontre aussi un manque d'appropriation des enjeux de l'ESS et des capacités des acteurs dans le domaine. Les organisations du programme 2014-2016 seront amenées, à partir de leurs pratiques, à construire, collectivement la définition d'une politique d'Economie Sociale et Solidaire pour le changement social. Le processus de définition de cette politique sera accompagné par le CODAC, comité mis en place pour l'accompagnement du programme. Il est chargé de capitaliser les expériences dans le secteur de l'ESS et d'en tirer les leçons pour adapter les stratégies de renforcement des partenaires du Sud (associés et limitrophes) en tant qu'acteurs économiques et politiques de changement social crédibles en prenant en compte :

- la capitalisation des expériences comme objectif et comme moyen stratégique, d'une part, du décalage entre la richesse des expériences déjà existantes et leur relativement faible capitalisation et utilisation, d'autre part.
- les diverses recommandations issues des séminaires internationaux et de l'évaluation prospective.
- les dimensions spécifiques (genre, jeunes, ethniques, environnementales) des contextes et acteurs.

- les outils et dispositifs de suivi, des incidences et stratégies du programme SolSoc au niveau international et de chaque pays.

A noter, l'attention particulière accordée à l'articulation avec les mouvements syndicaux qui participe, d'une part, du renforcement des partenaires et, d'autre part, d'alliances multiples entre acteurs de l'ESS. Parallèlement, en ce qui concerne les partenariats nord, l'ESS participe également d'un objectif à long terme : établir des partenariats formalisés avec la FGTB et d'autres acteurs de l'ESS sur le thème de l'économie solidaire. On se proposera donc d'élaborer et de diffuser (notamment vers la FGTB) des articles et des argumentaires sur l'ESS ainsi que des analyses et expériences des partenaires du Sud qui y sont relatives. Ces dernières sont aussi destinées à alimenter les plates-formes de plaidoyer N/S.

b. Le suivi

Des efforts ont été réalisés en termes de suivi durant le programme 2011-2013, tant au niveau des partenaires qui ont acquis de nouvelles compétences et utilisé de nouveaux outils qu'au niveau de SolSoc qui a renforcé ses capacités et responsabilisé une personne de son équipe dans la fonction de suivi-évaluation. Les missions de terrain ont été organisées de manière à assurer un suivi partagé avec les partenaires et entre eux. Mais c'est dans la continuité du processus d'identification du programme 2014-2016 avec la méthode de la cartographie des incidences (voir rapport OSS13) qu'un tout nouveau dispositif de suivi a été réfléchi dès le deuxième semestre de 2013. Un guide méthodologique a été élaboré lors d'ateliers de partage en interne en tenant compte de premiers tests réalisés sur le terrain avec les partenaires boliviens et colombiens. Ce dispositif qui utilise la méthode et les outils de la cartographie des incidences se décline dans chaque pays aux différents niveaux du local au national. Il est basé sur une priorisation collective des marqueurs à suivre pour chacune des incidences. En d'autres mots, parmi une série d'indicateurs de mesure pour un résultat, seuls quelques-uns sont retenus ensemble, sur base de critères précis. Ces indicateurs feront l'objet d'un suivi plus approfondi. Le suivi du programme 2014-2016 devrait être facilité tant par l'utilisation d'une méthode plus adaptée au suivi des changements de capacités des acteurs que par le nombre plus restreint, plus réaliste d'indicateurs à suivre. Le nombre d'indicateurs passerait en moyenne d'une centaine à une quinzaine par pays. Cette méthodologie a également été adaptée pour le suivi du volet Nord du PGM.

c. L'évaluation

Solidarité Socialiste a décidé de reconduire le processus d'évaluation appliqué dans le cadre stratégique 2008-2013, étant donné qu'il a porté ses fruits et que sa mise en œuvre a été jugée « excellente » par la « méta-évaluation » en ce qui concerne l'évaluation contenue dans son échantillon².

Le pilotage des évaluations sera à nouveau confié à un « comité d'accompagnement » (CODAC) composé d'experts externes à l'ONG et du personnel de l'ONG en charge de la mise en œuvre du programme. Le CODAC a aussi un rôle à jouer dans la capitalisation du suivi et des évaluations du programme. Le Comité d'accompagnement et ses membres ont pour mission de suivre et d'orienter de façon collégiale et continue l'évolution du PGM 2014-2016 de Solidarité Socialiste dans le respect de sa philosophie et tel qu'il a été élaboré par l'équipe et les partenaires, en l'enrichissant d'un regard externe (regards croisés Nord/Sud – interne/externe), d'en tirer les leçons et de formuler des recommandations pour les interventions futures.

Sont prévus : Une évaluation de la stratégie de communication et des outils de sensibilisation de l'action de plaidoyer (volet Nord) dans le cadre de la mobilisation des mouvements sociaux. Une évaluation des processus d'autonomisation et d'émancipation des acteurs (SolSoc, les partenaires associés et limitrophes, les groupes cibles) du programme. Le suivi des recommandations de l'évaluation prospective portant sur l'économie sociale et solidaire réalisée en 2012 et des résultats du programme 2014-2016 en la matière, particulièrement au travers de trois séminaires d'échanges internationaux programmés.

Afin de corriger les lacunes relevées dans l'appropriation des résultats par les acteurs aux niveaux micro, méso macro, le CODAC veillera aussi à exploiter les résultats des évaluations sous forme d'outils aptes à la diffusion aux différents niveaux.

² La même « méta évaluation » a jugé « bon » l'approche et la méthode générale de l'évaluation de l'ONG.

d. Les pays sortants

SolSoc envisage ses partenariats dans la durée en vue d'atteindre des objectifs communs en termes de changement social et pour ce faire, de renforcement des capacités des organisations de la société civile. Tant que le partenariat fait sens, que des objectifs sont fixés et que les critères de partenariat sont remplis, il peut se poursuivre. Le nouveau programme 2014-2016, a ramené le nombre de pays de 12 à 9. Le Brésil, le Cap Vert et le Nicaragua ne sont plus repris. Et comme cela a toujours été le cas, lorsque SolSoc a dû arrêter, pour des motifs divers, des relations de partenariat avec des organisations partenaires, les modalités de fin de partenariat ont été discutées préalablement (au moins une année à l'avance) avec les partenaires. Dans ce cas-ci, le dialogue avec les partenaires des pays sortant a démarré à partir de l'année 2012. L'affectation des ressources de la dernière année de collaboration a été discutée de manière à être la plus appropriée à la situation. Un suivi plus intense a aussi été adapté en conséquence avec des missions de clôture qui se sont prolongées au début de l'année 2014.

En termes de perspectives, il s'agit pour SolSoc et les partenaires de ces pays sortants de continuer à valoriser les multiples acquis engrangés durant les années de partenariat : p.ex. la Cuculmeca, partenaire nicaraguayen a développé avec les OCB une approche spécifique de gestion des fonds rotatifs. Elle a contribué à renforcer l'institutionnalisation et l'autonomie des OCB. Elle devrait être approfondie et systématisée dans le réseau tout comme l'expertise des partenaires du Cap Vert et du Brésil dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS). A noter que les partenaires des trois pays ont participé au séminaire ESS qui s'est déroulé au Brésil en décembre 2013, moment fort (voir OSS13) qui a débouché sur l'engagement des partenaires du réseau FADOC international (dont SolSoc) de consacrer le réseau comme espace d'intégration et de participation de tous les partenaires y compris ceux des pays sortants.

e. Le travail en réseau et les synergies

Le travail en synergie et la promotion des collaborations constituent des stratégies intrinsèques au travail de Solidarité Socialiste. Dans le volet Nord, Solidarité Socialiste ne conçoit son travail de plaidoyer qu'en collaboration avec les autres acteurs non gouvernementaux, à travers les coupoles, les plate-formes et des partenariats spécifiques avec des organisations comme le CETRI et le COTA pour la dimension études et recherches. SolSoc a ainsi le souci de ne pas dupliquer le travail d'analyse, d'élaboration des argumentaires et des outils pédagogiques, et d'apporter sa spécificité là où elle a un avantage comparatif, à savoir toucher l'important public qui constitue son ancrage social, celui de l'Action commune socialiste. Au sein de cette dernière, Solidarité Socialiste, entend renforcer son influence au travers d'espaces existants mais aussi via la mise en place de nouvelles dynamiques en fonction des opportunités contextuelles et thématiques : future plate-forme Protection Sociale et Plate-forme MasMut, notamment.

Dans le volet Sud, le « partenariat en réseaux » est généralisé depuis 2008, basé sur un partage des orientations stratégiques, des savoirs et des expertises, ainsi que sur l'évaluation et la responsabilité collectives aux différents niveaux, local, national et international. L'émergence et la structuration de réseaux aux différents niveaux (local et régional) et leur implication à ces différents niveaux et au niveau national voire international est le fruit de la systématisation de l'expérience accumulée durant les derniers programmes. Cette démarche a été renforcée avec le programme 2011-2013 dont un des 4 axes de renforcement des capacités était le travail en synergie et les collaborations. Elle se poursuivra dans le programme 2014-2016. Les synergies et les collaborations seront systématiquement encouragées autant entre les parties prenantes du programme, qu'avec les autres acteurs pertinents dans le contexte. Le partenariat en réseau, où toutes les décisions stratégiques et le pilotage du programme sont assurés par un collectif des parties prenantes, est à lui seul un incitant à renforcer ces pratiques.

L'enquête menée auprès des partenaires en 2012, souligne la plus-value du réseau International FADOC dégagée en termes de construction d'une vision globale, d'échanges d'expériences, de méthodologies, d'analyses contextuelles et thématiques et d'apprentissages. Mais les partenaires et l'évaluation des résultats du programme 2011-2013 relèvent aussi les limites de ce réseau. Un objectif spécifique (OSS 100 INT) du programme 2014-2016 est consacré à la valorisation de ces échanges internationaux avec une stratégie revue et adaptée pour prendre en compte les recommandations issues des partenaires et des évaluations internes.

Solidarité Socialiste, par ailleurs, poursuivra ses collaborations et son travail en synergie au sein des espaces qu'elle a investis tant au sein du mouvement socialiste qu'avec les autres acteurs de la coopération non gouvernementale (notamment, les plates-formes du CNCD) sur les thématiques et régions prioritaires de plaidoyer. Pour la RDC, AGRICONGO constitue une plate-forme de synergie entre

ONG belges pour le renforcement du mouvement paysan congolais; pour la Colombie, il s'agit de poursuivre la collaboration avec ODHACO et d'autres ONG belges sur la question des Droits humains et pour la Palestine d'investir la nouvelle campagne « Made in Illegality » pour revendiquer la fin des relations commerciales et économiques avec les colonies israéliennes.

Un autre espace de concertation multi acteurs concernant l'appui au mouvement mutualiste en Afrique (Plate-forme MasMut) renforcera son action. En effet, les partenaires mutuellistes belges ont, avec leurs ONG partenaires et membres de la plate-forme, identifié collectivement un programme dans le domaine de l'assurance maladie universelle pour 7 pays d'Afrique sub-saharienne. Ce programme a été présenté au cofinancement DGD en mars 2014 par les Mutuelles de santé belge. Il complète les programmes des ONG concernées dans ces 7 pays. Son objectif est de renforcer les acteurs mutuellistes afin qu'ils puissent contribuer à l'assurance maladie universelle dans leur pays et région. Il vise à structurer et à renforcer les plates-formes de concertation des acteurs mutuellistes. Le savoir-faire des Mutuelles belges, reconnues depuis 2013 comme actrices de la coopération au développement sera valorisé. La synergie entre les acteurs mutualistes belges permettra une analyse contextuelle thématique et une vision plus concertée, ainsi que des appuis et accompagnements en matière de plaidoyer, de mise en réseau ou de capitalisation plus efficaces. A noter que la démarche s'inscrit entièrement dans les recommandations formulées à l'issue de l'évaluation externe réalisée en 2012 sur le plaidoyer dans le domaine de la protection sociale.

7. Les mandats de SolSoc en 2013

CNCD :

AG : Thibaut Michot
CA : Thibaut Michot
Bureau : Thibaut Michot
Com Fin : Thibaut Michot
Com Pol : Pascale Bodinaux
Cotonou : Pascale Bodinaux
CPP : Giberto Ferreira
Plate Forme Amérique Latine : Gladys Cifuentes
Plate Forme Afrique Centrale : Sylvie Demeester
Commission F&D : Gladys Cifuentes
PF Travail décent : Perrine Crevecoeur
LED : Aurore Schreiber

ACODEV :

AG : Thibaut Michot
CA : Thibaut Michot
GT Hum/Aide Urgence : François Sarramagnan

FEONG :

AG : Alexandra Noël
CA : Alexandra Noël

CWBCI : Thibaut Michot

TRP :

Comité d'appui : François Sarramagnan
GT Com : François Sarramagnan /Géraldine Georges

ABP : François Sarramagnan

PF DEXIA : François Sarramagnan

INTAL – embargo Israël : François Sarramagnan

EURAC :

AG : Sylvie Demeester

Alliance AGRICONGO : Sylvie Demeester

MASMUT : Sylvie Demeester/Perrine Crevecoeur/Veronique Wemaere

SOLIDAR :

AG : Pascale Bodinaux
GT Protection sociale : Perrine Crevecoeur

ACH'ACT : Perrine Crevecoeur

Processus ONG belges en Amérique centrale : Gilberto Ferreira/François Sarramagnan

Coordination belge pour la Colombie : Gladys Cifuentes

OIDHACO : Gladys Cifuentes

« **Le réseau** » : Thibaut Michot

Commissions IEV/RELEX : Pascale Bodinaux

CASSIOPEA : Saïfe Kayal

SETM : Veronique Wemaere

8. La communication de Solsoc

a. Publications

Solidarité Socialiste édite un bimestriel d'information, Alter Egaux, destiné à ses donateurs et sympathisants. En 2013, cinq numéros d'Alter Egaux ont été publiés. Ils ont été diffusés par voie postale à 1.500 exemplaires en moyenne. Ils ont également été distribués à l'occasion d'événements auxquels Solidarité Socialiste a participé.

Fin juin, le Rapport d'activité 2012 a été envoyé sous un format hors-série de l'Alter Egaux. Il se présentait sous la forme d'un numéro A4 de 24 pages.

- N°59 janvier –février - mars : Jean-Pascal Labille et l'Afrique centrale – le forum social Africain de Kinshasa.
- N°60 avril – mai - juin : Marie Arena et el Forum Social Mondial de Tunis Peut-on mesurer la démocratie? Pour les jeunes Palestiniens, du théâtre porteur de changements.
- N°61 juillet – aout – septembre : André Flahaut au Maroc – La Fête des Solidarités à Namur.
- N°62 octobre – novembre – décembre : Rudy Demotte et les caféiculteurs au Burundi – Les mutualistes sénégalais interpellent leur gouvernement.

b. Le Croco

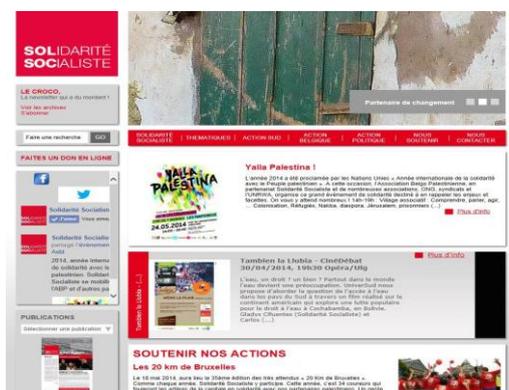
10 numéros de la newsletter électronique de SolSoc ont été réalisés de janvier à décembre 2013, diffusés vers environ 2500 destinataires.

Le travail sur notre Banque de données, notre moteur et nos listes d'envoi se poursuit de manière continue.

Le propos du Croco n'est pas de promouvoir SolSoc (rôle d'Alter Egaux et des brochures de présentation), mais bien de relayer vers un public de mandataires politiques, associatifs, et de sympathisants de l'information autour des enjeux Nord Sud et de la mondialisation. Nous diffusons également des infos produites par nos partenaires Nord (MUT, FGTB, FPS, plates-formes d'ONG) ou par les mandataires PS (travail parlementaire). Les contenus du Croco (<http://croco.solsoc.be/>) se focalisent sur les thèmes et les priorités du Programme. Les invités, souvent des représentants d'organisations partenaires, expriment des points de vue autour de ces mêmes préoccupations. Le moteur d'envoi nous permet de gérer automatiquement les envois et les retours et nous fournit des données statistiques précises (infos quantitatives et qualitatives): sur les 10 numéros de 2013, soit 23.481 envois, 3865 ont été consultés et 2797 vus sur notre page Facebook. En sus, Solidarité Socialiste en 2013 a également diffusé 6 communiqués de presse relayés sur notre site et page Facebook : *L'Afrique des Peuples est en marche !* (janvier) ; *Clôture du Tribunal Russell sur la Palestine à Bruxelles* (mars) ; *Le Tribunal Russell demande à la Cour Pénale Internationale d'enquêter sur les crimes israéliens* (mars) ; *Solidarité Socialiste au Forum Social Mondial 2013 à Tunis* (mars) ; *Colombie : encore trois défenseurs des droits humains menacés de mort*(juin).

c. www.solsoc.be

Outre une présentation de Solidarité Socialiste, le site présente les actions réalisées au Nord et au Sud, ainsi que les partenaires concernés. Une carte interactive permet une recherche par zone géographique.



Le site comprend un espace dédié 'A la Une', ainsi qu'un second espace consacré aux actualités qui prend la forme d'un « accordéon » animé. Le site est régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité générale, de Solidarité Socialiste et de ses partenaires.

Il permet de consulter les Alter Egaux (depuis le premier numéro, janvier-février 2003) en format PDF, ainsi que les numéros des Crocos (depuis avril 2006). Il dispose également d'entrées vers le don en ligne, vers un espace 'donateurs' et 'legs', et offre la possibilité de consulter des documents (hors-séries de la revue Politique, dossiers thématiques, études de cas, rapport annuel, outils de sensibilisation et/ou d'éducation, ...).

9. La mobilisation et la récolte de fonds

Mobiliser un réseau de donateurs privés et institutionnels reste un défi crucial pour SolSoc. En 2013, 858.135,16 € devaient être et ont été réunis pour le cofinancement des programmes et autres projets hors Programme DGD. Il reste cependant essentiel de renforcer les fonds propres de l'organisation de façon à la doter d'un fonds de roulement suffisant pour faire face aux besoins en préfinancement et au retard de liquidation des subsides publics, mais aussi pour accroître l'autonomie et l'influence de Solidarité Socialiste.

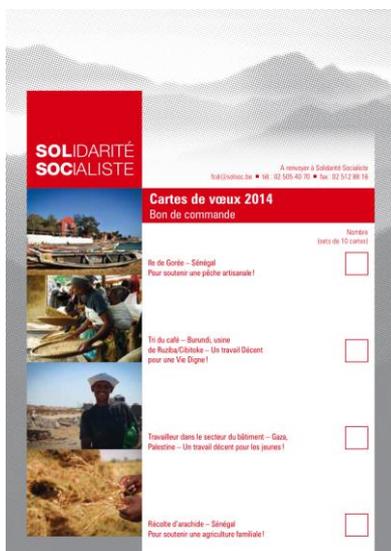
a. Visibilité de SolSoc

SolSoc a tenu des stands et a présenté ses activités lors de plusieurs événements en 2013. Parmi ceux-ci citons :

- 1^{er} mai FGTB à Bruxelles (Place Rouppe), Liège (Place St-Lambert)
- Université d'été du PS à Namur (7 et 8 septembre).
- Espace international à la Fête des Solidarités 7 et 8 septembre à la citadelle de Namur.
- 17 décembre : Salon du testament dans le cadre de la campagne Testament.be (Square).
- Opération 11.11.11 : divers stands de ventes organisés par Solsoc à Bruxelles
- 10 décembre 2013 : Commémoration des 50 ans de Solidarité Socialiste et FOS sur le thème de la Protection Sociale



b. Campagne de recrutement de donateurs et cartes de vœux



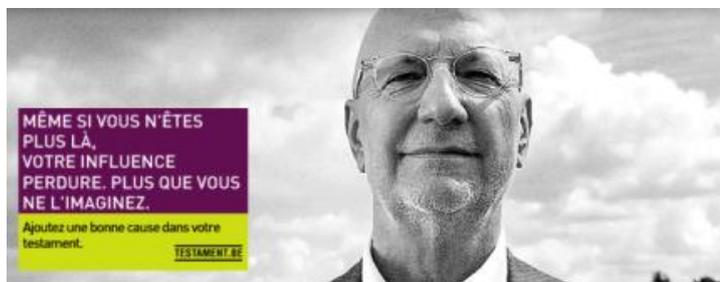
Fin 2012, Solidarité Socialiste a déterminé sa stratégie de récolte de fonds à destination des donateurs individuels. Cette stratégie se recentre sur le public historique de notre ONG, à savoir les membres et sympathisants du Parti socialiste. En 2013, un travail a été mené pour mettre au point une stratégie de communication adaptée à la nouvelle stratégie. 2013 a été la première année de mise en place de cette stratégie de récolte de fonds, et les activités ont consisté essentiellement à rencontrer des militants socialistes à travers les fédérations, les unions et les sections communales. Une septantaine de rencontres ont eu lieu en 2013, l'activité principale étant de présenter et de faire connaître Solidarité Socialiste. La stratégie exige une réactivité plus grande par rapport aux donateurs et l'accent est mis sur l'importance fondamentale de la relation entre les personnes qui nous soutiennent et Solidarité Socialiste.

La vente de nos cartes de vœux 2014 a permis de récolter 4.110 €. Quant à la tenue d'un des Bars des festivités du 1er mai à Bruxelles ainsi que la vente de cocktails du Sud au 1er mai à Liège, ils ont permis de récolter près de 4.800 €.

Solidarité Socialiste a fait acte de candidature pour devenir membre de l'Association pour une Ethique dans les Récoltes de Fonds (A.E.R.F.). Solidarité Socialiste a été retenue et fait partie des membres de l'AERF depuis fin 2013.

Pour l'année fiscale 2013, Solidarité Socialiste a délivré 308 attestations fiscales pour un montant total de 51.304,13 €. Au total, quelque 361 donateurs ont versé la somme de 52.445,16 €.

En ce qui concerne les legs et donations, Solidarité Socialiste est membre de Testament.be et a participé à la campagne 2013 de l'association. Nous avons pris part au Salon du Testament, qui s'est déroulé à Bruxelles le mardi 17 décembre 2013. De janvier 2013 à mars 2014, 11 personnes ont manifesté leur intérêt pour les legs en duo concernant Solidarité Socialiste.



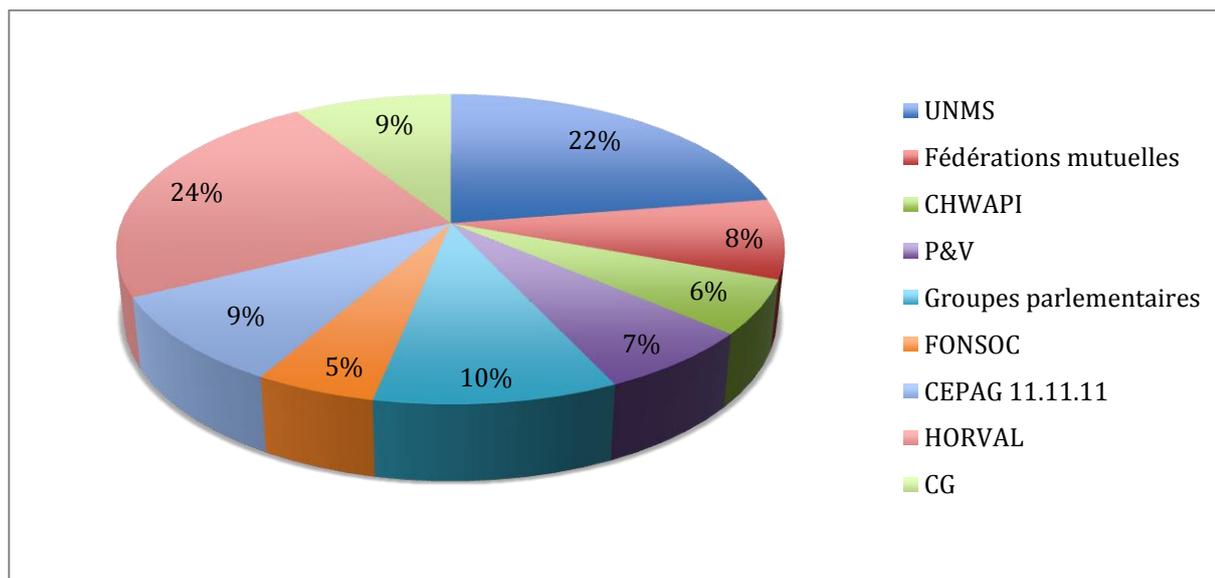
c. Les donateurs du mouvement socialiste

SoISoc peut compter sur l'apport fidèle de ses membres, les organisations de l'action socialiste, tant pour le financement de sa structure que de ses programmes :

- FONSOC et les groupes parlementaires du Sénat, de la Chambre des Représentants, de la Région wallonne, de la Communauté française et de la Région bruxelloise.
- L'union nationale des mutualités socialistes et les Fédérations mutualistes MWP, CSC et du Brabant ainsi que le CHwapi.
- La coopérative d'assurances P&V.
- Le CEPAG.
- HORVAL (centrale de l'alimentation de la FGTB au travers du Fonds social de l'alimentation).
- La Centrale Générale (au travers des Fonds sociaux du Papier et de la Cellulose).

L'apport cumulé de ces organisations a atteint 445.714 € en 2013 et se réparti comme suit :

| | |
|-------------------------------------|-----------|
| - UNMS | 100.000 € |
| - Fédérations mutuelles (Solidaris) | 37.000 € |
| - CHWAPI | 25.000 € |
| - P&V | 30.000 € |
| - Groupes parlementaires | 45.000 € |
| - FONSOC | 22.310 € |
| - CEPAG 11.11.11 | 41.404 € |
| - HORVAL | 105.000 € |
| - CG | 40.000 € |



d. Campagne 11.11.11

En 2013 encore, SolSoc a participé activement à la campagne 11.11.11 qui reste une source de financement importante pour nos projets. Ainsi, l'équipe SolSoc a assuré 165 heures de vente et a récolté 12.212,5 euros. Nous avons activement participé aux activités politiques du CNCD et nous avons assisté à 34 réunions d'instances du CNCD entre les groupes locaux, l'AG, le CA et les différentes commissions de la coupole. Nous avons obtenu 43.584 euros pour le financement du FADOC.

e. La fondation Solidaris international



Solidaris
International

La Fondation Solidaris International a été créée le 6 octobre 2008 par Solidarité Socialiste. Sa première année d'activités a permis sa mise en place aux niveaux fiscal et administratif. Ses statuts sont publiés, son régime fiscal établi et clair.

La Fondation a tenu à penser son éthique et sa déontologie et à la formaliser. Un code de déontologie a ainsi été conçu et signé par les administrateurs de la Fondation. Une charte éthique de communication et de mobilisation de fonds a également été établie garantissant aux mécènes et donateurs une transparence dans la récolte de fonds, des méthodes respectueuses de l'humain et l'assurance de l'adéquation entre les informations liées à l'attribution des fonds récoltés et leur affectation réelle.

Solidaris International a déposé son nom à l'Office international de la propriété intellectuelle pour le Benelux, l'Union Européenne et le Maroc grâce à l'autorisation de Solidaris Immo de pouvoir utiliser son nom et à la prise en charge de cette dernière du coût de ce dépôt.

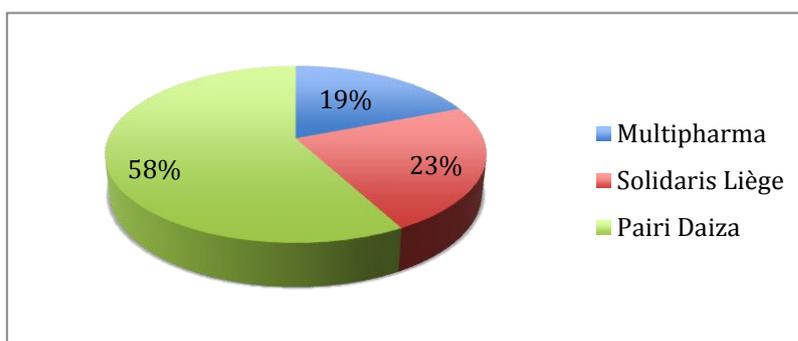
En 2009, la Fondation avait mis en place ses outils de communication externe afin de créer son identité organisationnelle.

Dès 2010, la Fondation a été parrainée par des personnalités reconnues en Belgique pour leur engagement : les frères Dardenne et Hadja Lahbib.

Le lancement officiel de la Fondation a eu lieu le 21 septembre 2010 au Brussels Info Place en présence de nombreuses personnalités politiques.

Par le dialogue entretenu avec les bailleurs potentiels, la Fondation a effectué des actions d'information et de sensibilisation concernant la situation des pays qu'elle appuie et des initiatives citoyennes renforçant la démocratie qui y existent.

Suite à différentes démarches, le soutien des mécènes principaux Pairi Daiza (70.000 €) Multipharma (23.000 €) et Solidaris Liège (28.000 €) a été maintenu pour 2013.



Dans une démarche de diversification de ses sources de financement, la Fondation s'était adjointe les services d'une agence de recherche de mécènes et sponsors « I Love My Sponsor ». La convention qui liait la Fondation et ILMS a été dénoncée le 10 mai 2011 dans la mesure où ILMS n'a obtenu aucun résultat après plus d'une année de fonctionnement. ILMS ne respectant pas le contrat signé, une action en justice a été introduite afin de récupérer les sommes prévues dans le contrat. Au terme de la procédure, il appert que « la créance n'étant pas privilégiée, la requérante ne touchera aucun dividende ». Il restait encore la possibilité de porter plainte au pénal pour escroquerie à l'encontre de M. Deburge. Néanmoins, vu les frais encore à prévoir dans cette optique, il a été décidé de clôturer le dossier.

Malgré toutes les actions entreprises, la Fondation n'a pas été en mesure d'atteindre totalement les objectifs fixés en matière de récolte de fonds. La problématique reste entière pour les années à venir.

Sur base du bilan 2013 de la Fondation, le CA du 21 janvier 2014 a décidé d'affecter 88.909,90 € (80% du résultat positif de l'exercice) au fonds de projets de Solidarité Socialiste les 20% restant étant affectés au compte « Structure » de Solidarité Socialiste afin d'assurer sa mission de sélection des partenaires du Réseau FADOC

Le réviseur et commissaire aux comptes mandaté par le CA, Jean-Marie Deremince, a contrôlé les comptes 2013.

f. Relation avec les bailleurs publics

La DGD est le bailleur de fonds public principal de SolSoc. Le cadre stratégique 2008-2013 décliné en deux programmes de trois ans cofinancés par la DGD constitue la colonne vertébrale de l'action de solidarité internationale de SolSoc. Ce fut un choix stratégique que celui de valoriser au maximum nos fonds propres auprès de la DGD, de façon à ce que le volume de financement atteigne la masse critique justifiant par ailleurs la charge en suivi administratif, celle-ci étant fort lourde. Ce choix se justifiait également de par la nécessité de renforcer la cohérence stratégique de l'action de SolSoc aux plans géographique, thématique et méthodologique et d'en professionnaliser le fonctionnement tant au plan de la gestion financière et des ressources humaines, que du suivi et de l'évaluation des programmes. Il était important dès lors de rationaliser et d'éviter la dispersion entre de nombreux petits projets et sources de financement. Des progrès importants ont été engrangés dans ce sens. Ce choix se justifiait encore de par la difficulté croissante à obtenir des cofinancements de l'Union européenne, qui s'apparente de plus en plus à une loterie. Maintenant que ces objectifs ont été atteints, SolSoc devrait se fixer comme priorité pour les six prochaines années l'augmentation significative de ses fonds propres et la diversification de ses sources de financement et d'éviter une dépendance trop importante par rapport à un bailleur de fond et à une ligne budgétaire.

i. La DGD



L'année 2012 avait été marquée par deux chantiers prioritaires pour le Ministre de la coopération au développement, à savoir la cohérence des politiques en faveur du développement et l'efficacité de la coopération belge. Cela s'est traduit par la révision totale de la loi de la coopération de 1999 pour réinscrire la coopération belge dans le concert des nouveaux paradigmes de la coopération internationale avec une approche fondée sur les droits humains. En outre, la nouvelle loi consacre un titre à la cohérence des politiques en faveur du développement et intègre maintenant l'aide humanitaire. Elle a été présentée au sénat le 20 décembre 2012. Elle

présentait l'éventail des réformes à opérer. Et l'une d'entre elles concerne la reconnaissance des acteurs de la coopération non gouvernementale, de leurs structures représentatives, et la subvention de leurs activités. Cette réforme a fortement mobilisé tous les acteurs de la coopération non gouvernementale (ACNG) et en particuliers les ONG durant toute l'année.

L'année 2013 a vu le processus de concertation/négociation se poursuivre entre l'autorité publique et le secteur ONG. Les ACNG ont été définis et reconnus. Suite à cette phase de concertation formelle, l'autorité publique a travaillé seule sur la rédaction d'un Arrêté Royal. Cet AR a été approuvé par le Conseil des Ministres du 29 mars 2013.

La démarche suivant entreprise par l'autorité publique a été d'incorporer différents éléments de cet AR dans la nouvelle loi sur la coopération au développement qui a été votée par le Parlement le 19 décembre 2013 et signée par le Roi le 9 janvier 2014.

Cet AR et la nouvelle loi fixent les lignes directrices de la réforme entamée en 2012. Il fixe une période de transition (2014-2016) pour laquelle SolSoc devra remettre son Programme triennal et ensuite de nouvelles « périodes » de deux fois cinq ans (2017-2022, 2023-2027) pour la programmation stratégique.

De nombreuses questions subsistent encore quant à la mise en pratique effective de cette nouvelle législation et une série de modalités devront encore être établies en 2014.

Parallèlement, un Arrêté Royal fixant les responsabilités et tâches des Fédérations et des Coupoles a également été approuvé (notamment en ce qui concerne la réalisation des Analyses Contextuelles Communes) modifiant l'AR du 7 février 2007.

Au sein du secteur ONG, il n'a pas toujours été aisé de parler d'une seule et même voix, mais une coordination la plus étroite possible a été privilégiée entre Coupoles et Fédérations francophones et néerlandophones.

Au niveau des ACNG dans leur ensemble, l'harmonisation du discours avec les organisations syndicales a fonctionné (avec quelques moments de flottement initiaux) mais les rapports ont été plus difficiles avec les autres acteurs (Universités, Villes et communes, ...).

Solidarité Socialiste a continué à suivre de très près tout le processus, au travers de ses mandats d'administrateur, tant au niveau de la fédération ACODEV que de la coupole CNCD mais aussi grâce à une maîtrise approfondie du dossier en interne. De nombreuses réunions de préparation, d'analyse des textes et de communication vers les membres se sont tenues. Il est bien évident que SolSoc continuera son action au sein desdites entités pour la mise en pratique de la législation au cours des prochaines années.

Evolution du subsidie DGD aux plans d'action

| | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 |
|-------------------------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|-----------|
| Montant du subsidie | 1.697.728 | 2.027.583 | 2.138.583 | 2.183.900 | 2.336.600 | 2.430.250 | 2.931.510 | 3.034.039 | 3.157.489 | 3.248.507 | 3.345.961 |
| % augmentation annuelle | | 19% | 5% | 2% | 7% | 4% | 21% | 3% | 4% | 3% | 3% |
| % augmentation cumulée | | | 26% | 29% | 38% | 43% | 73% | 79% | 86% | 91% | 97% |
| | 2013 | 2014 | 2015 | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 | 2023 |
| Montant du subsidie | 3.446.341 | | | | | | | | | | |
| % augmentation annuelle | 3% | | | | | | | | | | |
| % augmentation cumulée | 103% | | | | | | | | | | |

On constate que SolSoc a su saisir les deux opportunités qu'ont représenté l'introduction des nouveaux programmes, en 2003 (+19%), et en 2008 (+21%). A chaque fois elle a pu convaincre l'administration de la qualité de son programme justifiant l'accroissement du subsidé. L'augmentation régulière de celui-ci, légèrement supérieure à l'inflation, montre la capacité de SolSoc à absorber les financements et à les justifier valablement.

ii. Les Affaires Etrangères

Nous avons fait financer en 2013 deux projets sur la ligne « Synergie et complémentarité ».

Le projet AgriCongo RDC porté par neuf ONG belges dont Solidarité Socialiste et financé par la coopération belge sur une ligne spécifique a pris fin en octobre 2013. Il a permis la structuration et le renforcement d'organisations paysannes au niveau national (CONAPAC) et dans plusieurs provinces. Ses 4 ateliers thématiques ont été des temps forts d'échanges et d'apprentissage, d'éveil de conscience collective et de création d'affinités. Ils ont permis l'identification de plusieurs actions de plaidoyer dont la mise en œuvre a contribué à la reconnaissance de plusieurs organisations paysannes par les autorités politico-administratives.

Le projet PREDYSOC II (Dynamiques Socio-éco Cibitoke II - Burundi) enregistre plusieurs avancées importantes dont celles de la maîtrise par les paysans et les paysannes structurés en coopératives des maillons des chaînes de valeur de leurs productions agricoles (café, banane, riz, manioc et haricot), ce qui contribue à améliorer leurs conditions de vie et valorise leur métier de cultivateur. Le projet, en développant le sentiment d'appartenance à des groupes solidaires favorise la cohésion sociale et la cohabitation pacifique sur les collines.

iii. Les entités fédérées



Les fonds obtenus auprès des entités fédérées sont modestes au regard de ceux du fédéral, mais ils sont par contre stratégiques pour SolSoc. Deux modalités existent. La première permet de participer à la constitution de l'apport propre de l'ONG pour peu qu'elle ne dépasse pas 50% de celui-ci. Dans ce sens, l'objectif initial de l'ouverture de cette ligne de financement des ONG par le WBI atteint pleinement son objectif en renforçant la capacité des ONG francophones à lever des fonds au niveau fédéral. Ce subsidé a varié sensiblement au fil des années.

Ce n'est qu'à partir de 2004 que nous avons pu présenter des actions ayant un budget suffisamment élevé, que pour être retenu comme premier choix par l'administration, l'enveloppe disponible n'étant pas suffisante pour participer au cofinancement de plus d'un projet par ONG.

Evolution du subsidé WBI participant au cofinancement du programme

| | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2009 | 2010 | 2011 | 2012 | 2013 |
|---------------------------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|
| Montant du subsidé | 78.393 | 99.252 | 95.091 | 94.764 | 90.000 | 94.944 | 67.277 | 66.500 | 84.717 |

La seconde modalité permet le cofinancement de projets de « développement durable » à hauteur de 87,5%. Elle a été utilisée par SolSoc pour « compléter » le financement du programme DGCD. Elle est cependant moins intéressante que la première car elle « coûte » beaucoup en travail administratif pour des budgets relativement modestes. La diminution du subsidé WBI en 2011 et 2012 était due au système d'introduction des projets sur base d'objectifs spécifiques du programme cofinancé par la DGD. Dans notre cas, le découpage de notre programme en 13 objectifs spécifiques (1 par pays ce qui constituait un souhait de la DGD) au lieu de 4 auparavant diminue forcément la masse budgétaire sur base de laquelle le WBI calcule ses contributions. Néanmoins, les critères de sélection des projets ont été légèrement adaptés pour 2013, ce qui nous a permis d'introduire et d'obtenir un financement plus conséquent. En 2013, le co-financement a porté sur la RDC, le Burkina et le Sénégal.

De plus, un projet de renforcement socio-économique de 5 communautés de la municipalité de Sorata, pour l'appui à la mise en place de microprojets de souveraineté alimentaire a été appuyé par le Gouvernement Wallon. Ce travail, entamé au deuxième semestre 2013, prévoit la mise en place de 5 projets (4 d'irrigation et un de culture de légumes) ainsi que le renforcement des capacités de gestion des communautés comprenant un appui technique.

iv. Les provinces, les villes et les communes

Les relations avec la Province du Brabant wallon et les communes continuent. Malheureusement, pour des questions de disponibilité de budget, nous n'avons pu obtenir les montants souhaités pour les projets que nous avons introduits.

v. La Loterie Nationale



La Loterie Nationale nous a accordé en 2013 un financement de 17.511€ pour un projet en Colombie. L'objectif de ce projet est le renforcement des capacités d'acteurs de changement social engagés dans les réseaux pour la promotion de la démocratie et des droits économiques et sociaux en Colombie.

Par ailleurs, le projet financé par la Loterie nationale en 2012 s'est poursuivi en 2013 et concerne le renforcement institutionnel de la Fédération des mutuelles de santé des caféiculteurs du Burundi (FEMUSCABU). Les mutuelles disposent aujourd'hui d'une faîtière capable d'appuyer les mutuelles de base et leurs unions, d'assurer un accompagnement des mutualistes par des mutualistes (peer review), de remplir ses missions d'inter mutualité, de participer au plaidoyer pour l'amélioration de la qualité des services de santé et de participer efficacement à la définition et à l'orientation des règles qui régissent l'assurance maladie universelle au Burundi.

10. L'organisation interne

Dès le début de l'année 2012, Solidarité Socialiste est entrée dans un processus d'amélioration constante au travers de la méthodologie EFQM³. Il s'agit d'un processus de certification de la qualité de la gestion initié au sein de la Fédération des ONG « ACODEV ». Cette initiative a rencontré l'adhésion du personnel, et est importante vis-à-vis de la DGD, qui est de plus en plus exigeante par rapport à cette dimension qualitative.

Ce processus interne et permanent permet une structuration spécifique des projets à mettre en œuvre, à court et moyens termes, au sein de SolSoc dans le cadre d'un processus d'amélioration constante.

La méthode EFQM continuera à être appliquée de manière permanente au sein de l'organisation. Nous avons obtenu la certification C2E (Committed to Excellence) auprès de l'organisme agréé en la matière B-best au mois de mai 2013.

Un séminaire interne de deux jours a été organisé les 7 et 8 octobre avec comme objectifs :

1. Avoir redéfini ou clarifié les tâches de chaque fonction
2. Avoir amélioré le dispositif interne de communication et de prise de décision
3. Avoir évalué, actualisé et priorisé les mandats de représentation SolSoc
4. Avoir fixé des critères d'un plan de formation du personnel en accord avec la législation et l'organisation du travail interne
5. Avoir identifié et programmé des activités concrètes d'amélioration de la qualité (chantiers EFQM ou autres) et de l'environnement de travail
6. Avoir évalué et amélioré le dispositif d'évaluation de l'organisation interne
7. Avoir planifié les activités de novembre 2013 à décembre 2014 afin de vérifier la faisabilité et l'efficacité de la participation du personnel aux différents espaces et activités de l'organisation.

Sur base de la méthode EFQM, le séminaire a donné lieu à la mise en place de cinq chantiers pour 2013 : un premier consacré à la mise à jour des procédures financières (dont le travail se poursuivra en 2014), un deuxième consacré à la gestion des risques (qui se déroulera principalement en 2014), un troisième consacré aux relations de travail et à l'ambiance entre collègues. Un chantier concernant les procédures d'utilisation du matériel et un autre concernant le renouvellement du matériel informatique ont également été mis en place, leur travail se déroulera principalement en 2014.

Les résultats prévus ont été atteints en 2012 avec la mise en place d'un nouveau système d'entretiens de fonctionnement pour chaque membre du personnel sur base d'un document type. Les entretiens sont désormais systématisés et se tiendront chaque année au courant du mois de septembre. De ces entretiens a découlé un plan de formation général et des plans individuels de formation pour chaque travailleur. Le troisième chantier a mené à la rédaction d'une stratégie de récolte de fonds pour Solidarité Socialiste qui a été validée par le Bureau Exécutif du 10 janvier 2013.

Par ailleurs, le séminaire a mis en place plusieurs mini-groupes de travail qui ont mis à jour la procédure de gestion des stocks et de l'économat, les procédures d'accueil et de permanence téléphonique ainsi que l'élaboration et la validation (par l'IS du 4 novembre) des critères de sélection à appliquer aux demandes de formations soumises par le personnel en cours d'année et sur base du plan de formation général issus des entretiens de formation.

³ European Foundation for Quality Management

g. Le personnel

Au 31 décembre 2013, l'équipe de Solidarité Socialiste était composée au siège de 17 personnes (dont 1 en congé de maternité) représentant 15.30 équivalents temps plein, répartis comme suit :

3.7 ETP pour l'Action de partenariat Sud,
1.25 ETP pour l'appui au Programme,
1.85 ETP pour l'Action politique et éducative,
1.75 ETP pour la récolte de fonds et de la communication,
3.75 ETP pour l'administration et la gestion,
3 ETP pour les postes de direction.

Quatorze des dix-sept postes sont subventionnés par Actiris, de 10 à 95 %.

L'association est dirigée par un Comité directeur, composé du Président, de la directrice de l'Action politique et éducative, de la directrice de l'Action de partenariat Sud et du directeur Administratif et Financier, nommés et engagés par le Conseil d'administration.

Les directeurs(trices) rendent compte au Bureau exécutif. Le comité de direction s'est réuni à 6 reprises en 2013.

h. La coordination interne et procédure de décision

L'association est organisée en cinq services placés sous la responsabilité de la directrice de l'Action de partenariats Sud, de la directrice de l'Action politique et éducative et du directeur Administratif et Financier :

Directeur Administratif et Financier :

- Administration
- Récolte de fonds

Directrice) l'Action de partenariats Sud :

- Partenariats Sud

Directrice de l'Action politique et éducative

- Action politique et Educative
- Communication

8 réunions de **coordination** interservices (**IS**) ont eu lieu en 2013. L'ordre du jour est élaboré de façon participative. Il est coordonné par le directeur Administratif et Financier qui anime la réunion. Un PV est systématiquement rédigé, approuvé et suivi à la réunion suivante. Les IS sont un lieu d'information et de coordination pratique du travail (qui fait quoi quand comment avec qui?) entre les différents services en vue de :

- Réaliser les activités de visibilité et promotion de l'ONG;
- Réaliser les activités liées au fundraising;
- Assurer le bon fonctionnement interne de l'organisation (GRH, conditions de travail, secrétariat, nouvelles des instances...).

5 réunions de **coordination** du Programme co-financé par la DGD (**GT PGM**) ont eu lieu en 2013. Les réunions du premier semestre ont été essentiellement consacrées à l'identification du Programme 2014-2016. L'ordre du jour est élaboré de façon participative. Il est coordonné par la directrice de l'Action de partenariat Sud et la directrice de l'Action politique et Educative. Un PV est systématiquement rédigé, approuvé et suivi à la réunion suivante.

Le GT PGM est un lieu d'information et de coordination pratique du travail (qui fait quoi quand comment avec qui?) entre les différents gestionnaire de partenariats en vue de :

- Réaliser les activités relatives aux programmes et projets;
- Debriefing les activités relatives aux programmes et projets ;
- Etc,

Chaque service tient également ses propres réunions **techniques (RT)** pour traiter des questions opérationnelles.

- RTPN : 2 réunions en 2013 animées par la Directrice de l'Action Politique et Educative;
- RTPS : 9 réunions en 2013 animées en binômes par les chargés de partenariat;

Les groupes de travail (**GT**) traitent des questions **stratégiques**.

3 autres GT permanents ont fonctionné en 2013 (en plus des gt ponctuels – cfr. Point 9 organisation interne) :

- GT Comm's : 5 réunions préparées et animées par les chargées du plaidoyer et de la communication.
- GT Procédures financières : 3 réunions préparées et animées par le Directeur Administratif et financier.
- GT Récolte de fonds : 5 réunions préparées et animées par le responsable de la récolte de fonds.

Les GT sont des lieux de conception et d'élaboration des stratégies et de suivi de leur mise en œuvre. Les GT ont pour mission de définir et d'accompagner la mise en œuvre des différentes stratégies d'action. Participent aux groupes de travail des personnes de différents services pour favoriser une approche transversale qui garantit la cohérence de l'action globale de SolSoc en regard de sa mission et de ses objectifs globaux tels que définis dans le programme quinquennal et déclinés dans les plans d'action.

i. La gestion comptable et financière

La comptabilité analytique suit la réglementation du cofinancement DGD qui avait été adaptée en 2008. Des outils de suivi et d'évaluation financiers et budgétaires ont été mis en place depuis 2006 permettant de contrôler à tout moment les ressources financières et leur utilisation quotidienne, selon qu'elles sont destinées au financement du programme (coûts opérationnels et de gestion) ou au fonctionnement de l'ONG (frais de structure). Ces outils sont :

- Comptabilité analytique
- Gestion de liquidités structurée
- Documents par type de sortie ou d'entrée des fonds
- Système de flux d'information (transfert des fonds et de mise en paiement)
- Contrôle budgétaire, tableaux de bord et plan de trésorerie.
- Gestion des salaires
- Rapport financier

L'effort de modernisation et de professionnalisation de la gestion comptable et financière a été poursuivi en 2013 notamment via le développement (sur mesure) du logiciel informatique de gestion « Snapshot ». Ce logiciel a pour objectifs, notamment, d'obtenir une gestion comptable et financière plus intégrée tant au siège qu'avec nos partenaires du Sud. Il vise une simplification administrative dans le cadre des justificatifs et formulaires inhérents aux bailleurs de fonds.

L'implémentation et l'utilisation dudit logiciel sont prévues pour 2014.

Le réviseur et commissaire aux comptes mandaté par l'AG, Jean-Marie Deremince, a contrôlé les comptes 2013 et a exercé un monitoring des procédures.

j. La gestion du personnel

Durant l'année 2013 : le directeur des programmes a quitté l'ONG fin juillet. Deux nouvelles directrices ont pris leurs fonctions en avril : la directrice de l'Action de partenariat Sud et la directrice de l'Action politique et éducative. L'horaire du poste de « chargé de l'appui à la communication du partenariat nord » a été complété par un quart temps sur fonds propres pour répondre à la charge de travail. La chargée de la coordination Suivi / évaluation programme a diminué son temps de travail, elle preste depuis juin un mi-temps. Le quart temps qu'elle a libéré a été attribué à une employée qui reprend une part de son travail. Deux travailleurs sont en crédit temps. Le 0,7 équivalent temps-plein dégagé a été redistribué sur deux autres travailleurs de l'ONG. Une travailleuse a été en congé de maternité d'octobre 2013 à fin février 2014, elle a été remplacée à concurrence d'un mi-temps par la chargée du secrétariat durant cette période.

Sur base de ces éléments, une réorganisation a été opérée afin de répondre de manière optimale aux exigences de la réalisation des différents programmes et activités mis en œuvre par SolSoc.

Répartition des fonctions au département « Action de partenariats » :

| | Suivi partenaires Sud | Suivi partenaire Nord | Suivis thématiques (Plates- formes) | Fonctions transversales | Temps de travail |
|--|---|-----------------------------|--|--|------------------------|
| Chantal | | | | Chargée de la coordination du suivi/évaluation PGM | 0,5 TP |
| Aurore | | | | Appui à la coordination pédagogique (0,25 TP) Appui à la communication partenariat Nord (0,25 TO) | 0,5 TP |
| François | Palestine Sénégal | | Palestine ABP | Chargé partenariat Sud (0,8 TP) Chargé partenariat Nord (0,2 TP) | 1 TP |
| Géraldine | | | | Action politique (0,5 TP) Communication (0,5 TP) | 1 TP |
| Gilberto (en remplacement de Rafaël et Jacques) | Nicaragua Guinée Bissau Brésil | FGTB | | Partenariat Sud (0,5 TP) Partenariat Nord (0,5 TP) | 1 TP |

| | | | | | |
|--|---------------------|----------------------|---|--|---|
| | Cap-Vert | | | | |
| Gladys | Colombie Bolivie | | Colombie Réseau BC | OIDHACO | 1 TP |
| Veronique (en remplacement de Jacques) | Maroc | | | | Coordination générale partenariats sud + financière 1 TP |
| Pascale | | PS-IEV / PAC / JS | | Commission politique | Coordination générale Action politique et éducative 1 TP |
| Perrine | Burkina Faso | FPS (UNMS) | Protection sociale : • travail décent • santé | PF Travail décent ; PF Solidarité santé | Partenariat Sud (0,4 TP) Partenariat Nord (0,4 TP) 0,8 TP |
| Sylvie | RDC Burundi | | Afrique centrale | PF Afrique centrale AgriCongo | 1 TP |

La dimension technico méthodologique dans l'appui aux mutuelles de santé sera assurée par les trois chargés de partenariat concernés pour ce suivi impliquant la participation à MasMut et à La concertation. Ceci en collaboration avec la personne qui fait le suivi thématique santé (PC).

Répartition des fonctions pour le département administration, récolte de fonds, logistique, secrétariat.

| | Représentation | Fonction | Temps de travail |
|-----------|---|---------------------------------|------------------|
| Alexandra | FEONG GT« ressources humaines » ACODEV | GRH | 0,75 TP |
| Casimir | | Comptabilité | 1 TP |
| Karima | | Suivi budgétaire des programmes | 0,75 TP |

| | | | |
|---------|------------------------------|--------------------------------|--------|
| Saïfe | | Logistique | 1 TP |
| Odette | | Secrétariat | 0,5 TP |
| Patrick | | Branding & récolte de fonds | 0,5 TP |
| Aurore | | Communication récolte de fonds | 0,5 TP |
| Thibaut | ACODEV, CNCD, CWBCI, PS, IEV | Coordination générale | 1 TP |

Il faut noter qu'un ETP complémentaire est nécessaire afin de rencontrer au mieux nos objectifs de récolte de fonds et de diversification de nos sources de financement. Néanmoins, la situation financière générale de notre organisation ne permet pas de supporter cette charge salariale supplémentaire.

En ce qui concerne la formation du personnel au cours de l'année :

Formations suivies par les membres du personnel pour un total de 204.75 heures (la CCT relative aux efforts de formation pour la SCP 329.02 est de 4h54 par ETP au 1er janvier 2013 donc 68,95 heures) dans les matières suivantes :

- « Cartographie des incidences » : 4 personnes
- « Formation en néerlandais » : 2 personnes
- « Atelier grammaire et orthographe française » : 1 personne
- « Aide à l'emploi en région bruxelloise » : 1 personne
- « Prise de parole en public » : 1 personne
- « Audio et post production radio » : 1 personne
- « Attendance fees for outcome mapping workshop 2013 » : 1 personne
- « Elaboration d'une stratégie de communication dans le cadre de la récolte de fonds » : 5 personnes

La délégation syndicale mise en place au sein de Solidarité Socialiste le 9 juillet 2010 est composée de deux représentants des travailleurs.

Des contacts réguliers ont eu lieu durant l'année 2013 entre la délégation et la direction.

11. Le fonctionnement des instances

Le Comité de Direction s'est réuni à six reprises durant l'année 2013.

La composition du Comité de Direction au 31/12/2013 était la suivante :

Président : Alain COHEUR

Directeur Administratif & Financier : Thibaut MICHOT

Directrice de l'Action de partenariats Sud : Veronique WEMAERE

Directrice de l'Action politique et éducative : Pascale BODINAUX

Le Bureau exécutif s'est réuni à trois reprises en 2013.

La composition du BE au 31/12/2012 était la suivante :

Président : Alain COHEUR.

Vice-président(e)s : Alain HUTCHINSON, Véronique JAMOULLE et Jean-François RAMQUET.

Secrétaire : Michel DE JAER.

Trésorier : Willy TAMINIAUX.

Invité permanent : Rafaël LAMAS.

Le CA s'est réuni deux fois et l'AG une fois.

La composition du CA au 31/12/2013 était la suivante :

Alain COHEUR, Alain HUTCHINSON, Véronique JAMOULLE, Jean-François RAMQUET, Marie-Caroline COLLARD, Willy TAMINIAUX, Marie ARENA, Sfia BOUARFA, Jacques BOURGAUX, Dominic BRUMAGNE, Etienne GODIN, Martini HAGIEFSTRATIOU, Rafaël LAMAS, Philippe MAHOUX, Philippe VAN MUYLDER, Olga ZRIHEN.

L'Assemblée générale s'est tenue le 24 juin.

La composition de l'AG au 31/12/2013 était la suivante :

ANNET Pierre, ARENA Marie, BEAUFORT Alain, BODSON Thierry, BOUARFA Sfia, BOURGAUX Jacques, BRUMAGNE Dominic, COHEUR Alain, COLLARD Marie-Caroline, CORNIL Jean, CORNU Tanguy, EBOKO Rose, EL FASSI Chiraz, EMONTS Claude, GAMBINI Antonio, GENBAUFFE Jean-Pierre, GIET Thierry, GODIN Etienne, GOLDSTEIN Yves, GOSSELIN Frédéric, HAGIEFSTRATIOU Martini, HUTCHINSON Alain, JAMOULLE Véronique, JOTTRAND Gabrielle, LAHSSAINI Fouad, LALIEUX Karine, LALOY Marie-José, LAMAS Rafael, LARDOT Pierre, LECLERCQ-HANNON Maxime, LOOTENS Paul, MAHOUX Philippe, MICHIELS Jacques, PARMENTIER Hervé, PIERART Nathalie, RAMQUET Jean-François, SAIDI Fatiha, SIMONIS Isabelle, SPELDOORN Marnic, STOKKINK Denis, TAMINIAUX Willy, TARABELLA Marc, VAN MUYLDER Philippe, VIDEGAIN Victoria, ZRIHEN Olga.

12. Liste des acronymes

| | |
|-----------|--|
| AADE | Association Songui Manegré / Aide au Développement |
| Aar | Atelier Mar |
| ABI | Accord bilatéral d'investissements |
| ABP | Association Belgo Palestinienne |
| ACHACT | Actions Consommateurs Travailleurs |
| ACODEV | Fédération des ONG francophones et germanophones de Belgique |
| AD | Acção para o Desenvolvimento (Action pour le Développement) |
| ADEF | Association pour le Développement des Exploitations Familiales |
| ADIM | Associação de Desenvolvimento Integrado das Mulheres |
| ADIPAC | Associação pour la Défense des Intérêts des Producteurs Agricoles et des Commerçants |
| ADISCO | Appui au Développement Intégral et à la Solidarité sur les Collines |
| ADL | Association de Développement Local |
| AETA | Agir pour des Elections Transparentes et Apaisées |
| AFAQ | Action Femmes des Quartiers de Casablanca |
| AG | Assemblée Générale |
| AGR | Activité Génératrice de Revenus |
| AGR | Activités Génératrices de Revenus |
| AgriCongo | Alliance de 11 ONG belges qui soutiennent les organisations paysannes du RD Congo |
| AJR | Action Jeunes Résea |
| ALE | Accord de Libre Echange |
| ALN | Alliance et Libération Nationale |
| AMBDS | Association El Miter Bouchentouf pour le Développement Social (Maroc) |
| AMLK | Association Martin Luther King |
| AMU | Assurance Maladie Universelle |
| ANMC | Alliance Nationale des Mutualités Chrétiennes (Belgique) |
| APE | Accords de Partenariat Economique |
| APROFES | Association pour la Promotion de la Femme Sénégalaise |
| ASEPEX | Agence Nationale pour la Promotion des Exportations du Sénégal |
| ASUR | Anthropologues du Sud andin |
| ASS | Association de quartier |
| ATI | Association de Travail Interdisciplinaire |
| ATY | Association Tind Yalgré |
| BCF | Bilan de Fin de Campagne |
| BE | Bureau exécutif |
| BISAN | BISAN CENTER for Research & Development |
| BIT | Bureau International du Travail |
| BIT/STEP | Le programme Stratégies et Techniques contre l'Exclusion sociale et la Pauvreté (STEP) du Bureau International du Travail (BIT). |
| BM | Banque Mondiale |
| BUACO | Bureau d'Appui à l'Auto promotion Des Communautés de base |
| CACMU | Cellule d'Appui à la Couverture Maladie Universelle |
| CAM | Carte d'Assistance Médicale (Burundi) |
| CARG | Conseil Agricole Rural de Gestion |
| CARTPL | Collectif des Associations des Restauratrices et des Transformatrices des Produits Locaux de la ville de Ouagadougou |
| CBC | Coordination Belgique Colombie |
| CC | Confédération Nationale des Associations de Caféculteurs du Burundi |
| CCASEM | Centre de Capacitation et Service pour l'Intégration de la Femme |
| CCOP | Cadre Locaux de Concertation des Organisations de Producteurs |
| CCORD | Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement |
| CCR | Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux |
| CCSAM | Cadre de Concertation des Structure d'Appui aux Mutuelles de Santé |
| CEDEAO | Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest |
| CENADEP | Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire |
| CENI | Commission Electorale Nationale Indépendante |
| CES | Conservation des Eaux et du Sol |

| | |
|--------------|--|
| CGAT | Centre de Gestion et d'Appui Technique (aux mutuelles de santé) |
| CITI-HABITAT | Centre de Recherche des technologies Intermédiaires pour Habitat |
| CLCOP | Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs |
| CLD | Comité Local de Développement |
| CLS | Comité Local de Sélection |
| CLO | Comité Local d'Orientation (RD Congo) |
| CMU | Comité de Marché Urbain |
| CMU | Couverture Maladie Universelle |
| CNAC | Confédération Nationale des Associations des Caféculteurs du Burundi |
| CNAPC | Conseil National de Production Ecologique |
| CNCD | Centre National de Coopération au Développement (Belgique) |
| CNCR | Conseil National de Concertation et de Coopération des Ruraux |
| CNPS | Commission nationale de Protection Sociale (Burundi) |
| CNSA | Conseil National de la Sécurité Alimentaire |
| COCOCA | Consortium des COopératives de CAFé |
| CODEP | Conseil Départemental d'Economie Productive |
| CODEPECH | Comité Ecologique Départemental de Chuquisaca |
| COES | Conseils Economiques Sociaux (Bolivie) |
| COG | Conseil d'Orientation et de Gestion |
| COGES | Comité de Gestion des services de santé |
| COMNAC | Comité National sur les Changements Climatiques |
| CONAN | Conseil National de l'Alimentation et de la Nutrition |
| CONAPAC | Confédération Nationale des Producteurs Agricoles du Congo |
| CONCORD | Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement |
| CONGAD | Conseil des ONG d'Appui au Développement |
| COPADE | Convention Paysanne pour le Développement de l'Equateur |
| COPI | Comité de pilotage |
| CORAP | Coalition pour le suivi des Réformes et de l'Action Publique |
| CP | Comité de Pilotage |
| CPCRP | Cadres Permanents de Concertation et de Représentation des Populations |
| CPE | Constitution de l'Etat plurinational de la Bolivie |
| CPF | Confédération Paysanne du Faso |
| CPSD | Comités des Partenaires pour la Santé et le Développement (Burundi) |
| CPVV | Comité Provinciaux de Vérification et de Validation (Burundi) |
| CRAFOP | Comité de Réveil et d'Accompagnement des Forces Paysannes |
| CRISOL | Programme Chrétien, Socialiste et Solidaire |
| CTB | Coopération Technique Belge |
| DGD | Direction générale Coopération au développement et Aide humanitaire |
| DGI | Direction Générale des Impôts |
| DGSP | Direction Générale de la Protection Sociale |
| DHESCA | Droits Humains Economiques, Sociaux, Culturels et Environnementales |
| DO | Développement Organisationnel |
| DYN | Dynamique de quartier |
| EAFC | African Fine Coffees Association |
| ECOSOL | Economie Social et Solidaire |
| ED | Éducation Au Développement |
| EF | Exploitation Familiale |
| EI | Economie Informelle |
| ENS | Ecole National Syndicale |
| EP | Education Populaire |
| ETAPAS | Équipe d'Appui technique, Recherche et Action Sociale |
| EU | Etats-Unis |
| EURAC | Réseau Européen pour l'Afrique Centrale |
| ESS | Economie Sociale et Solidaire |
| FADOC | Fonds d'Appui à la Dynamisation des Organisations Communautaires de base |
| FAO | Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture |
| FARC | Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes |
| FASC | Forum des Acteurs de la Société Civile du Bazèga |
| FASE | Fédération des Organes d'Assistance Social et Educationnelle |
| FCMU | Fédération des Comité de Marché Urbain |
| FED | Fonds Européen pour le Développement |

| | |
|-------------------|---|
| FEMUSCABU | Fédération des MUTuelles de Santé des CAFéiculteurs du BURundi |
| FENOP | Fédération Nationale des Organisations Paysannes |
| FFUDESS | Fondation des jeunes du Futur pour un Développement Éducationnel Social Soutenu |
| FGPN | Fédération des Groupements de Producteurs du Nayala |
| FGTB | Fédération Générale des Travailleurs de Belgique |
| FIAN Belgium | FIAN (FoodFirst Information and Action Network) |
| FMI | Fonds Monétaire International |
| FNS | Fondation Interculturelle Nor Sud |
| FONGS | Fédération des ONG du Sénégal |
| FOPABU | Forum des Organisations des Producteurs Agricoles du Burundi |
| FOP | Fédération des Organisations Paysannes (Kivu) |
| FOP/SIPAF | Fédération des Organisations Paysannes en Synergie pour l'Intensification Agricole et la Promotion de l'Agriculture Familiale |
| FP | Financement Partenaire |
| FPS | Femmes Prévoyantes Socialistes |
| FSA | Forum Social Africain |
| FSB | Forum Social Belge |
| FSE | Forum Social Européen |
| FSLN | Front Sandiniste et de Libération Nationale |
| FSM | Forum Social Mondial |
| FSPQ | Forum Social Populaire des Quartiers (Casablanca) |
| FUNCOF | Fondation pour la Communication Populaire |
| FUNDACION NOR SUD | Fondation Interculturelle NOR SUD |
| GAF | Gestion Administrative et Financière |
| GIE | Groupement d'Intérêt Economique |
| GREEN | Groupe de Recherche et d'Etudes Environnementales |
| GT | Groupe de Travail |
| GPA | Groupe Plaidoyer Agricole (Burundi) |
| GV | Groupement Villageois |
| ICS | Système d'Information et de Communication |
| IDH | Indice de Développement Humain |
| IEC | Information, Education, Communication |
| IEV | Institut Emile Vandervelde |
| IFF | Institut Florestan Fernandes de Formation pour la Citoyenneté |
| IFSI | L'Institut de Formation Syndicale. Internationale de la FGTB |
| INSS | Institut National de Sécurité Sociale |
| INDH | Initiative Nationale pour le Développement Humain |
| INFOCOOP | Institut Nicaraguayen de Promotion du Coopérativisme |
| IPC | Instituto Popular de Capacitación |
| ITA | Institut de Technologie Alimentaire |
| JPK | Journée des Producteurs du Kourwéogo |
| LA CUCULMECA | Association de l'éducation et de la communication |
| MA'AN | MA'AN Development Center |
| MASMUT | Plateforme Micro Assurance Santé / Mutuelles de Santé |
| MIPYME | Micro, petites et moyennes entreprises |
| MFPTSS | Ministère de la Fonction Publique, Travail et Sécurité Sociale |
| MJ | Maison des jeunes |
| M20F | Mouvement du 20 février |
| MJ | Mouvement Jeunesse |
| MRS | Mouvement de Rénovation Sandiniste |
| MS | Mutuelle de Santé |
| MslF | Monde selon les Femmes |
| MSPLS | Ministère de la Santé Publique et de la Lutte contre le Sida |
| MST-CE | Mouvement des Paysans Sans Terre dans l'état du Ceara |
| N/S | Nord/Sud |
| NEPAD | New Partnership for African Development |
| NIMBA | Déesse de la fécondité |
| NTIC | Nouvelles Technologie de l'Information et de la Communication |
| OCB | Organisation Communautaire de Base |

| | |
|------------|---|
| ODJ | Ordre du jour |
| OECOM | Organisation Economiques Communautaires (Bolivie) |
| OGM | Organismes Génétiquement Modifiés |
| OIDHACO | Oficina Internacional de los Derechos Humanos Action Colombie |
| OIT | Organisation Internationale du Travail |
| OMB | Organisation Mutuelle de Base |
| OMD | Objectifs du Millénaire pour le Développement |
| ONG | Organisation Non Gouvernementale |
| ONGI | Organisation Non Gouvernementale Internationale |
| OP | Organisation Paysanne |
| OSC | Organisation Sociale de Base/Organisation de la Société Civile |
| PA | Plan d'Action |
| PAC | Popular Art Center |
| PAFA | Projet d'Appui aux Filières Agricoles |
| PAICV | Parti Africain pour l'Indépendance du Cap-Vert |
| PAIGC | Parti Africain pour l'Indépendance de la Guinée et du Cap-Vert |
| PAMUSAB | Plateforme des acteurs des mutuelles de santé du Burundi |
| PAS | Programmes d'Ajustements Structurels |
| PF | Plateforme |
| PFALC | Plate-forme Amérique Latine et Caraïbes (CNCD) |
| PGM | Programme |
| PIB | Produit Intérieur Brut |
| PIC | Programme Indicatif de Coopération |
| PLC | Parti Constitutionnaliste National |
| PLD | Plan Local de Développement |
| PMA | Pays moins avancés |
| PNB | Produit National Brut |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| PP | Plan National de la Lutte Contre la Pauvreté |
| PPTE | Pays Pauvres Très Endettés |
| PREFED | Programme Régional de Formation et d'Echanges pour le Développement |
| PRODDDES | Réseau pour la Promotion de la Démocratie et des Droits Economiques et Sociaux |
| PROMUSAF | Programme d'Appui aux Mutuelles de Santé en Afrique |
| PROMUSCABU | Programme des Mutuelles de Santé des caféiculteurs du Burundi |
| PTF | Partenaires techniques et financiers |
| PS | Partenaires Sud |
| PV | Procès-Verbal |
| RAD/B | Réseau d'Association de Développement de la province du Bazèga |
| RAF | Réforme Agricole et Foncière |
| RAF | Responsable Administratif et Financier |
| RAGIE | Réseau Africain de Gestion de l'Information Environnementale |
| RAMS | Réseau d'Appui aux Mutuelles de Santé |
| RAPES-GL | Réseau des Acteurs pour la Promotion Economique et Sociale dans la région des Glands Lacs |
| RCF | Réseau Francophone Cotonou |
| RAMOB | Réseau des Associations d'Habitants (moradores) de Bissau |
| RDC | République Démocratique du Congo |
| RESAQ | Réseau des Associations de Quartier du Grand Casablanca |
| RODEM | Réseau des Organisations de Développement du Monde Rural |
| ROI | Règlement d'Ordre Intérieur |
| ROPPA | Réseau des Organisations Paysannes et des Producteurs de l'Afrique de l'Ouest |
| SALSA | Souveraineté alimentaire, Sécurité et Autonomie |
| SETM | Solidarité Etudiants Tiers Monde |
| SC | Société Civile |
| SDL | Station de Lavage |
| SDL | Station De Lavage |
| SE | Secrétaire Exécutif |
| SP | Secrétaire Permanent |
| SOGESTAL | Société de Gestion des Stations de Lavage |
| SP | Secrétariat Permanent |

| | |
|----------|--|
| SSOC | Solidarité Socialiste – Formation, Coopération & Développement |
| TD | Travail Décent |
| TLC | Traité de Libre Commerce |
| TRP | Tribunal Russel sur la Palestine |
| UAC | Union des Agriculteurs du Cantende (Guinée-Bissau, Sud) |
| UE | Union Européenne |
| UAM | Union des associations de Mohammédia |
| UMUSAC | Union des Mutuelles de Santé de la région du Centre (Burkina) |
| UEMOA | Union Economique Monétaire Ouest Africaine |
| UMUSARK | Union des Mutuelles de Santé de la Région de Kaolack |
| UNMS | Union Nationale des Mutualités Socialistes |
| UOMEA | Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine |
| UPCA-GNB | Union de producteurs de la Filière Avicole de la Guinée-Bissau |
| WSM | Wereld Solidariteit – Solidarité Mondiale |

